

Septembre 2023
Août 2024

Rapport d'activité de l'Institut caennais de recherche juridique 2023-2024



Numérique
Université Evènements
Soutenances
Vulnérabilité
Contentieux
Droit Publications
Caen Colloques ICREJ Institut UR
Doctorants caennais
recherche Faculté
Conférences Normandie Dynamisme
Collectif Fondamentaux Projets
International 2024 juridique
activités Contrats Thèses Droits
Chercheurs Enseignants
Rapport

Sommaire

Édito des codirecteurs.....	4
Partie I. Organisation de l'équipe.....	9
• Règlement intérieur.....	10
• Organigramme.....	14
• Liste des membres.....	15
• Axes de recherche.....	17
Partie II. Activités scientifiques.....	27
• Colloques.....	28
• Cycle de conférences.....	37
• Conférences recherche et débat.....	40
• Publications.....	46
Partie III. Projets de recherche.....	57
Partie IV. Vie de l'ICREJ.....	63
• Soutenance d'HDR.....	64
• Soutenance de thèse.....	65
• ICREJ hors les murs.....	66
Partie V. Supports de communication.....	79
• Site web.....	80
• Réseaux sociaux.....	81
• Les Cahiers de la recherche sur les droits fondamentaux.....	82
• Actualité des procédures collectives civiles et commerciales.....	83
• L'Essentiel - Droit de la famille et des personnes.....	84
Partie VI. Moyens de l'ICREJ.....	85
• Dotation 2023.....	86
• Partenariats.....	87

ÉDITO DES DIRECTEURS

2023-2024 - Tristesse, succès et changement

La tristesse marque l'année 2023-2024 en raison du décès prématuré de notre collègue Grégory Godiveau (maître de conférences en droit public). Docteur en droit de l'Université de Bordeaux IV en 2006, Grégory fut recruté à l'Université de Caen en 2009. Il fut membre du Centre de recherche sur les droits fondamentaux et les évolutions du droit, puis de l'Institut caennais de recherche juridique où il s'est fortement investi comme chercheur et comme directeur délégué en charge du cycle de conférences. Nos pensées émues accompagnent ses proches, en particulier ses filles.

L'année passée a aussi été marquée par des succès individuels et collectifs. Succès individuels par l'activité scientifique des membres de l'ICREJ qui se manifeste par de nombreuses publications marquantes, des auditions par les pouvoirs publics et des missions d'expertise, mais aussi par la brillante réussite d'une collègue au concours d'agrégation du supérieur en droit privé (Fanny Gabroy, 7^{ème}), la soutenance d'une HDR (Karim Salhi) et de thèses.

Succès collectifs au travers l'organisation de très nombreux événements scientifiques (Journée nationale de l'Association Henri Capitant 2023, Colloque sur les majeurs protégés et la pratique bancaire, Symposium sur l'IA et la santé mentale...) et la création de nouveaux partenariats (Société de législation comparée...) dont un nouveau Laboratoire Partenaire International (financé par Unicaen) avec l'Università Statale de Milan.

Changement enfin, car à la rentrée 2023, l'ICREJ a intégré de nouveaux locaux au 3^{ème} étage du bâtiment droit du campus 1 de l'Université de Caen Normandie, qui ont été inaugurés lors de la première AG de l'année universitaire passée, ils comprennent un nouvel espace de travail et de convivialité, ainsi que des bureaux pour les doctorants et les jeunes chercheurs de l'Institut. L'ICREJ a également accueilli de nouveaux membres et de nouveaux doctorants et enseignants chercheurs contractuels. Bienvenue à eux !

Eleonora Bottini et Thibault Douville,
professeurs des universités et co-directeurs



Les nouveautés de l'année 2023-2024

L'Institut caennais de recherche juridique a inauguré à la rentrée universitaire, le 15 septembre 2023, ses nouveaux locaux, situés en DR 364. Ce nouvel espace de travail a été conçu pour réunir tous les doctorants et les chercheurs de l'ICREJ, sans distinction de disciplines, facilitant ainsi les échanges interdisciplinaires. Les locaux incluent de nombreux ouvrages utiles pour les recherches juridiques, un espace de convivialité équipé d'une machine à café, d'un micro-ondes et d'un réfrigérateur, ainsi qu'une salle de réunion collective permettant des rencontres en mode hybride.

Lors de l'inauguration, de nombreux membres du laboratoire étaient présents, parmi lesquels les enseignants-chercheurs, les doctorants et les membres associés qui se sont réunis dans un moment de convivialité.



Membres de l'ICREJ lors de l'inauguration de la salle commune du laboratoire le 15 septembre 2023

L'ICREJ accueille depuis le 1^{er} septembre 2023 de nouveaux doctorants, dont les recherches enrichiront les travaux de l'institut. Parmi ces nouveaux membres, nous trouvons :

- **Asmaa Atif**, thèse sur "Le principe d'effectivité en droit de l'Union européenne. Étude empirique de droit comparé de la réception du principe d'effectivité par les juridictions nationales des États membres de l'Union européenne", sous la direction de Rafael Amaro.
- **Philomène Brun**, thèse sur "Le statut juridique du mineur pris en charge par l'aide sociale à l'enfance", sous la direction de Gilles Raoul-Cormeil.
- **Aurore Cousin**, thèse sur "L'activité domestique au regard du droit patrimonial du couple", sous la direction de Laurence Mauger-Vielpeau.
- **Stéphanie Crépin**, thèse sur "L'entrepreneur individuel en couple", sous la direction de Florent Petit.
- **Leonora Janane**, avec pour sujet "L'émergence du statut de requérant de la personne incarcérée et l'État de droit", sous la direction de Jean-Manuel Larralde.
- **Céline Kaygin**, thèse sur "Le régime juridique du conseil", sous la direction de Gilles Raoul-Cormeil.
- **Tristan Quilès**, thèse sur "L'obligation de vigilance cyber : étude à propos des chaînes d'approvisionnement", sous la direction de Thibault Douville.
- **Lucas Sandret**, thèse sur "L'engagement familial", sous la direction de Gilles Raoul-Cormeil.
- **Makiko Yoshioka**, thèse sur "Transhumanisme, médecine et droit. Étude de droit comparé" sous la direction de Gilles Raoul-Cormeil et Amandine Cayol.

Ces thèses, couvrant une diversité de thèmes juridiques, témoignent de la richesse et de la profondeur des recherches menées au sein de l'ICREJ.

L'ICREJ a le plaisir d'annoncer la conclusion de ses deux premières conventions CIFRE. La première concerne Tristan Quilès (en partenariat avec Amundi), la seconde Maxime Valentin (avec Juriadis). Ce faisant, l'ICREJ renforce ses liens avec les acteurs du secteur juridique et confirme son investissement dans la recherche appliquée.

Le laboratoire compte également parmi ses membres titulaires trois nouveaux maîtres de conférences. Fanny Gabroy (droit privé), Alexandra Korsakoff (droit public) et Théo Scherer (droit privé), qui étaient tous trois déjà membres associés et docteurs de l'ICREJ.

Leur parcours et leur engagement continuent d'enrichir les travaux de l'institut.



Fanny Gabroy, Alexandra Korsakoff et Théo Scherer

Alexandra Korsakoff, experte en droit public, a soutenu sa thèse en novembre 2018. Sa recherche intitulée « Vers une définition genrée du réfugié : étude de droit français », explorait les dimensions genrées de la protection des réfugiés. Sa thèse explore la véracité et la pérennité des critiques féministes et genrées de la définition du réfugié dans le contexte du droit français. Elle analyse comment ces critiques, initialement formulées dans les années 1980, restent en grande partie pertinentes aujourd'hui. Malgré certaines avancées, notamment l'inclusion de principe des persécutions liées au genre dans la définition du réfugié, Alexandra Korsakoff souligne que les efforts pour intégrer pleinement ces dimensions dans l'analyse juridique sont encore insuffisants. Les obstacles subtils à cette intégration persistent, rendant le chemin vers une véritable reconnaissance juridique complexe. Par ailleurs, ses recherches récentes se concentrent sur des questions contemporaines de grande importance. Dans "Le fichage politique dans le cadre de la police administrative : d'une banalisation à une généralisation ?" (Cahiers de la recherche sur les droits fondamentaux, 2023), elle examine la pratique croissante du fichage politique par la police administrative et ses implications pour les droits fondamentaux. En parallèle, dans "La prise en compte du fait religieux dans la protection des réfugiés LGB" (Revue du droit des religions, 2023), elle explore comment le fait religieux est pris en compte dans la protection des réfugiés LGBTQ+.

Ces travaux reflètent son engagement à aborder des problématiques complexes et actuelles, contribuant de manière significative aux débats académiques et juridiques.

Théo Scherer, également spécialiste en droit privé, a soutenu sa thèse en novembre 2022, intitulée « Le principe du contradictoire en phase d'enquête de police judiciaire », éditée chez Mare et Martin. Dans son ouvrage, il procède à un travail d'inventaire des manifestations du contradictoire en enquête et formule quelques propositions pour parvenir à un équilibre entre droits de la défense et efficacité des investigations. Depuis sa soutenance, ses recherches portent sur les grandes notions du droit processuel (communication entre les parties, qualité à agir, défaut de comparution...). Collaborateur régulier de revues d'actualité, il commente les nouveautés législatives et jurisprudentielles en matière pénale.

Fanny Gabroy, spécialisée en droit privé, a soutenu sa thèse en avril 2022. Son travail portait sur « La protection du travailleur numérique par les droits fondamentaux », édité chez Mare et Martin. Sa thèse invite à concevoir la protection du travailleur numérique par les droits fondamentaux. Elle envisage la mise en œuvre des droits fondamentaux des travailleurs numériques salariés et indépendants, tant par l'insertion de modifications ponctuelles dans le Code du travail que par l'enrichissement du Code de commerce d'un régime juridique protégeant le travailleur numérique indépendant. Depuis, les activités de recherche de Fanny Gabroy s'articulent autour du droit du travail et des droits fondamentaux. Elle a, entre autres, publié un article sur le statut du délégué à la protection des données en droit du travail (RDT 2022, p. 625), sur la proportionnalité entre le droit à la preuve et les autres droits fondamentaux dans les relations de travail (Lexbase éd. sociale n° 945) ou encore sur les frontières de la protection des lanceurs d'alerte et autres salariés dénonciateurs dans l'entreprise (RDT 2023, p. 633).

L'ICREJ a également le plaisir d'annoncer la réussite de Fanny Gabroy au concours d'agrégation du supérieur en droit privé (voir page suivante).

Félicitations !

L'ICREJ est très heureux et fier d'annoncer la réussite au concours national d'agrégation de droit privé et sciences criminelles pour l'année 2023 de Fanny Gabroy qui a été nommée, à compter du 1^{er} septembre 2024, professeur des universités à CY Cergy Paris Université.

Toutes nos félicitations Fanny pour cette brillante réussite qui annonce une carrière très prometteuse !

Consulter le résultat sur le site <https://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr>

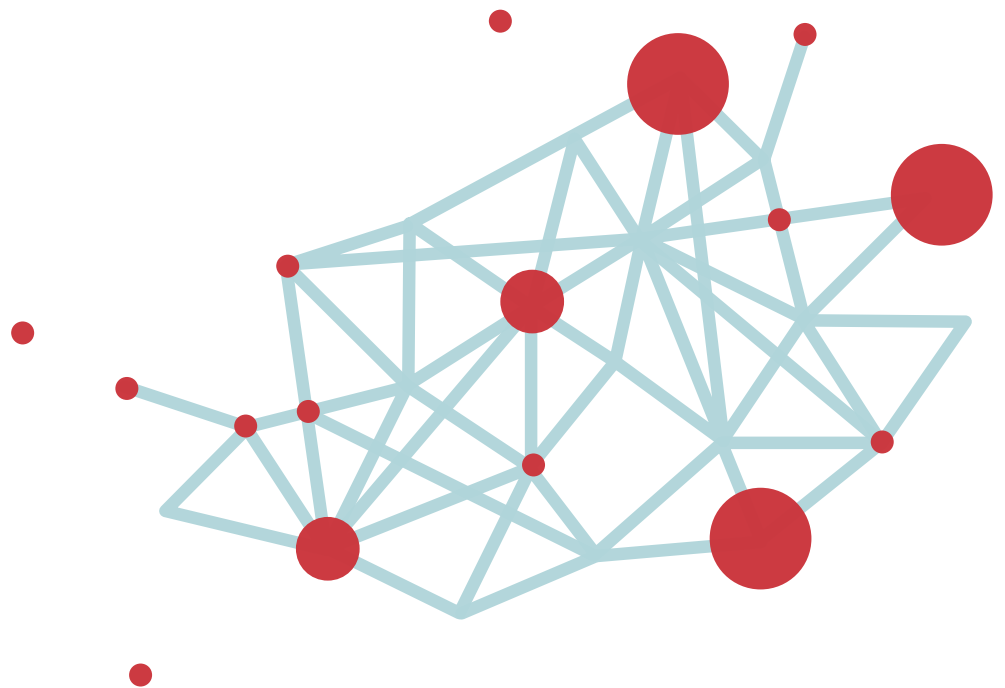
Les concours nationaux d'agrégation

Les concours nationaux d'agrégation permettent l'accès au corps des professeurs des universités dans les disciplines juridiques, politiques et de gestion.



<https://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/sites/default/files/2024-06/proc-s-verbal-des-r-sultats-de-l-admission-33548.pdf>

PARTIE I. ORGANISATION DE L'ÉQUIPE



Règlement intérieur

Article 1 : Présentation de l'Unité de recherche

L'institut caennais d'études juridiques, ci-après aussi désigné comme « l'unité de recherche », est rattaché à l'Université de Caen Normandie (ci-après désignée par « UCN ») et développe ses activités dans le domaine juridique.

L'unité de recherche s'inscrit au sein de l'école doctorale Droit Normandie (ED 98).

Elle accueille la Clinique juridique de Normandie.

Article 2 : Composition de l'équipe de recherche

L'équipe de recherche comprend :

- des membres permanents : enseignants-chercheurs statutaires et chercheurs statutaires ayant manifesté leur volonté d'appartenir à l'unité de recherche ;
- des membres doctorants et docteurs : étudiants inscrits à l'UCN à la préparation du Doctorat et dont le directeur est membre du Centre caennais d'études juridiques ; docteurs de l'UCN durant les deux années universitaires suivant leur soutenance de thèse, année de soutenance non incluse ;
- doctorants ou docteurs, même d'une autre université que l'UCN, à la condition d'exercer des activités d'enseignement au sein de l'UCN, de n'être pas déjà rattaché à titre principal à une autre unité de recherche et d'avoir fait une demande de rattachement au Centre caennais d'études juridiques.
- des membres associés : enseignants-chercheurs, chercheurs statutaires ou doctorants rattachés à titre principal à une autre unité de recherche ; docteurs de l'UCN au-delà de deux années suivant leur soutenance de thèse ; des enseignants-chercheurs ou chercheurs retraités de l'UCN bénéficiant de l'éméritat ou de l'honorariat ; des enseignants-chercheurs ou chercheurs retraités de l'UCN.
- des personnels ingénieurs, administratifs, techniques assurant l'encadrement administratif, technique et financier des activités de l'unité de recherche.

L'acquisition de la qualité de membre associé fait l'objet d'un vote annuel en assemblée générale pris à la majorité des membres titulaires suffragants présents ou représentés. Les enseignants-chercheurs ou chercheurs retraités de l'UCN bénéficiant de l'éméritat sont de droit membres associés.

Toutes ces personnes sont désignées, pour la suite de ce règlement, sous le dénominateur de « membres de l'unité de recherche ».

Article 3 : Assemblée générale

L'Assemblée générale de l'unité de recherche est composée de l'ensemble des membres de l'unité de recherche visés à l'article 2.

Sont suffragants à l'assemblée générale :

- les membres permanents ;
- ainsi qu'un collège de doctorants et docteurs membres de l'unité de recherche élus chaque année universitaire à raison d'un représentant pour 4 doctorants et docteurs dans une limite minimale de 5 et maximale de 10.

L'assemblée générale se réunit au moins deux fois par an, sur convocation de la direction de l'unité de recherche ou à la demande d'au moins un tiers de ses membres suffragants et sur un ordre du jour déterminé.

Sur proposition de la direction de l'unité et du Conseil de laboratoire, elle a compétence pour décider annuellement des orientations de la politique de recherche.

L'Assemblée générale élit, dans les conditions fixées à l'article 5, les membres du Conseil de laboratoire, et pourvoit le cas échéant les sièges vacants.

L'Assemblée générale peut être saisie de toute question par les directeurs de l'unité de recherche ou par le Conseil de laboratoire.

Les décisions sont prises à la majorité simple des membres de l'unité de recherche suffragants, présents ou représentés. L'Assemblée générale vote les modifications du présent règlement intérieur à la majorité absolue des membres suffragants. Une seule procuration par membre présent est autorisée.

Les réunions de l'Assemblée Générale peuvent se dérouler en présentiel, à distance ou en hybride.

Article 4 : Direction de l'unité de recherche

L'unité de recherche est dirigée par deux directeurs élus parmi les enseignants-chercheurs ou chercheurs membres permanents. Ils doivent appartenir à des sections CNU différentes et être habilités à diriger des recherches.

Les prétendants aux fonctions de directeur font acte de candidature en se groupant par binôme avec la personne de leur choix. Le panachage est interdit lors du scrutin.

Les directeurs sont élus par l'Assemblée générale à la majorité absolue des membres suffragants présents ou représentés au 1er tour, à la majorité des suffrages exprimés au second tour.

Sur proposition des directeurs, l'Assemblée générale élit dans les mêmes conditions un ou plusieurs directeurs délégués, ainsi que le directeur de la Clinique juridique de Normandie et le directeur de la revue *Les Cahiers de la recherche sur les droits fondamentaux*.

Le résultat de ces votes est transmis au Président de l'UCN qui nomme l'équipe de direction.

L'équipe de direction est élue pour cinq ans. En cas de vacance, l'Assemblée générale se réunit de plein droit et élit un remplaçant.

Chacun des directeurs assure le fonctionnement de l'équipe de recherche et la gestion des moyens, notamment l'engagement des dépenses.

Les directeurs proposent à l'Assemblée générale les modifications du règlement intérieur.

Article 5 : Conseil de laboratoire

Le Conseil de laboratoire comprend :

- les directeurs de l'unité de recherche et le ou les directeurs délégués ;
- le directeur de la Clinique juridique de Normandie ;
- le directeur de la revue *Les Cahiers de la recherche sur les droits fondamentaux* ;
- les responsables des axes de recherche définis à l'article 6 du présent règlement ;
- les personnels ingénieurs, administratifs et techniques ;
- 2 représentants des membres doctorants et docteurs de section CNU différentes élus parmi eux en assemblée générale restreinte aux membres doctorants et docteurs à la majorité des suffrages exprimés ;
- un représentant des directeurs de Master, élu parmi eux.

Le Conseil de laboratoire est présidé par les directeurs de l'unité de recherche.

Le Directeur de l'UFR Droit, AES et Administration publique et le directeur de l'École doctorale Droit-Normandie (ou le responsable du site caennais lorsque la direction est exercée par un autre site de l'École doctorale) sont invités aux réunions du Conseil.

Il se réunit au moins deux fois par an à l'initiative des directeurs de l'unité de recherche ou d'un tiers de ses membres et sur un ordre du jour déterminé.

Le Conseil a compétence pour proposer à l'Assemblée générale les principales orientations de la politique de recherche de l'unité de recherche et les ouvertures de crédit décidées à partir de la dotation annuelle.

Toute discussion ainsi que toute décision relative à la situation individuelle, au statut ou au devenir d'un membre permanent de l'unité de recherche ont lieu en formation restreinte, hors la présence des représentants élus par les membres doctorants et docteurs.

Les décisions du Conseil sont prises à la majorité des membres présents.

Les réunions du Conseil de laboratoire peuvent se dérouler en présentiel, à distance ou en hybride. Le Conseil peut désigner parmi les enseignants-chercheurs des chargés de projets de recherche qui sont invités aux réunions du conseil de laboratoire.

Article 6 : Axes de recherches

L'unité de recherche est attachée à la liberté de la recherche telle qu'elle est posée par la Loi : « Les enseignants-chercheurs, les enseignants et les chercheurs jouissent d'une pleine indépendance et d'une entière liberté d'expression dans l'exercice de leurs fonctions d'enseignement et de leurs activités de recherche, sous les réserves que leur imposent, conformément aux traditions universitaires, les principes de tolérance et d'objectivité ». Chaque chercheur est donc libre d'investir les domaines juridiques qui correspondent à ses compétences, à l'offre de formation à laquelle il concourt, ou qu'il juge essentiels pour les sciences juridiques.

Toutefois, pour l'efficacité et la visibilité des recherches conduites au sein de l'unité de recherche, et pour favoriser l'émergence d'une recherche collective, l'Assemblée générale a arrêté les quatre axes de recherche suivants, qui constituent ainsi le cœur de l'activité de l'unité de recherche :

- Contentieux privé et public, interne, comparé et international ;
- Vulnérabilité et droits fondamentaux ;
- Droit, science et numérique ;
- Mutations historiques et évolutions contemporaines du Droit.

Chaque axe de recherche est animé conjointement par deux chercheurs relevant obligatoirement de sections CNU différentes. Les responsables d'axes agissent dans une double perspective : initier des actions de recherche collective et dynamiser les recherches individuelles. Les responsables d'axes de recherche sont élus par l'Assemblée générale restreinte aux membres permanents sur proposition des directeurs après appel à candidature. L'Assemblée générale veille à une juste représentation des professeurs et des maîtres de conférences en qualité de responsables d'axes. Ils sont élus à la majorité simple des membres suffragants présents ou représentés.

Article 7 : Gestion de l'Unité de recherche

Les membres permanents s'engagent à mener des travaux de recherche réguliers, à participer aux activités de l'unité de recherche et à maintenir à jour l'état de leurs travaux dans la base de données HAL. Ils s'engagent par ailleurs à indiquer leur appartenance à l'unité de recherche dans l'ensemble de leurs publications et communications conformément à la charte des signatures de la production scientifique votée par le conseil d'administration de la COMUE Normandie Université (Normandie Univ, UNICAEN, CCEJ, 14000 Caen, France).

Les membres associés ont accès aux locaux de l'unité de recherche et au portail documentaire. Ils s'engagent à faire état de leur qualité de membre associé de l'unité de recherche dans leurs publications.

La gestion administrative et financière de l'unité de recherche et de ses actions est assurée par un personnel administratif dont le rôle est notamment :

- l'aide à l'organisation des manifestations scientifiques ;
- la préparation des réunions du Conseil de laboratoire, de l'Assemblée générale, des axes de recherches, préparation des procès-verbaux et diffusion ;
- la communication de l'unité de recherche (mise à jour du site internet, HAL, réseaux sociaux, lettre d'actualité trimestrielle sur l'activité de l'unité de recherche et des membres) ;
- le soutien aux projets de recherche de l'unité de recherche ;
- l'établissement et le suivi du budget ;
- l'aide au montage de contrats de recherche ;
- l'interface avec l'école doctorale, les autres unités de recherche et les masters ;
- l'appui au fonctionnement de la clinique juridique.

Article 8 : Revue « Les Cahiers de la recherche sur les droits fondamentaux »

Le directeur de publication est élu dans les conditions prévues à l'article 4 pour un mandat courant jusqu'à l'expiration du contrat. Dans les mêmes conditions, l'Assemblée générale approuve la constitution du comité de lecture et du comité scientifique proposée par le directeur de publication.

Le directeur de publication gère la publication des Cahiers. Il en rend compte annuellement devant l'Assemblée générale. Celle-ci, à la majorité absolue des membres présents, approuve cette gestion.

Article 9 : Clinique juridique de Normandie

La Clinique juridique de Normandie est un dispositif de formation à la recherche les étudiants de Master dans une perspective tout à la fois pédagogique et sociale mise en place au sein de l'unité de recherche.

La Clinique juridique de Normandie est dirigée par un directeur élu sur proposition des directeurs de l'unité de recherche dans les conditions prévues à l'article 4.

Article 10 : Hygiène et sécurité

L'équipe de direction de l'unité de recherche veillent, pour ce qui les concernent, à l'application des règles d'hygiène et de sécurité en vigueur dans l'établissement. S'il lui incombe de veiller à la sécurité et à la protection des personnels et d'assurer la sauvegarde des biens de l'unité de recherche, chacun doit se soucier de sa propre sécurité et de celle d'autrui.

Article 11 : Confidentialité

Les membres de l'unité de recherche sont tenus de respecter, le cas échéant, la confidentialité des travaux qui leur sont confiés. Ils sont tenus également de ne pas dévoiler, dans pareille hypothèse, d'information sur le travail des autres membres de l'unité de recherche et sur les travaux collaboratifs dont ils pourraient avoir connaissance.

Article 12 : Utilisation des moyens informatiques

L'utilisation des moyens informatiques est soumise à des règles explicitées dans la charte informatique de l'UCN. La charte informatique est avant tout un code de bonne conduite. Elle a pour objet de préciser la responsabilité des utilisateurs, en accord avec la législation.

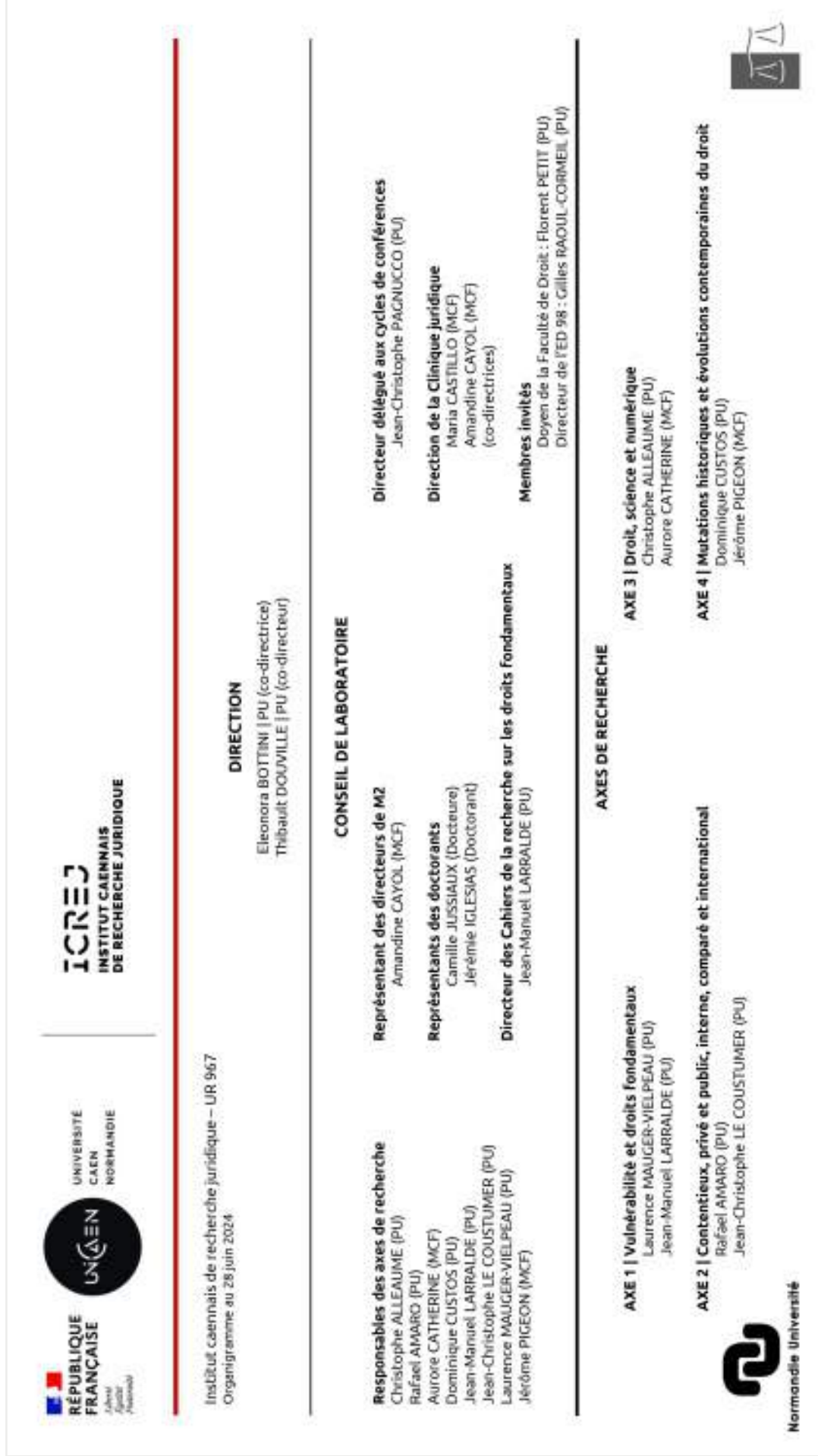
La charte informatique de l'UCN est consultable à l'adresse suivante : https://www.unicaen.fr/wp-content/uploads/2022/04/UNICAEN_usage_systeme_information_charte.pdf

Article 13 : Entrée en vigueur

Le présent règlement intérieur prend effet à compter du 01/01/2022.

Il a été modifié le 27/06/2024.

Organigramme



Liste des membres (au 28 juin 2024)

Enseignants-chercheurs

1 - Droit privé

ALLEAUME Christophe, Professeur
 AMARO Rafael, Professeur
 BATTEUR Annick, Professeure émérite
 BAZIN-BEUST Delphine, Maître de conférences, HDR
 BENNINI Aïda, Maître de conférences
 BESSE Thomas, Maître de conférences
 BONAFINI Karine, Maître de conférences
 CAYOL Amandine, Maître de conférences
 CERF-HOLLENDER Agnès, Maître de conférences, HDR
 COHEN Caroline, Maître de conférences(en détachement)
 COUTURIER Mathias, Maître de conférences
 DOUVILLE Thibault, Professeur
 DUMARCAY Marie, Maître de conférences
 FIN-LANGER Laurence, Professeure
 GABROY Fanny, Maître de conférences
 GOLHEN Catherine, Maître de conférences
 GOSSELIN-GORAND Armelle, Professeure

HUCHET Marc-Olivier, Maître de conférences
 JACOPIN Sylvain, Maître de conférences, HDR
 LE BARS Thierry, Professeur
 LEGRAND Véronique, Maître de conférences, HDR
 LEPROVAUX Jérôme, Maître de conférences, HDR
 MAUGER-VIELPEAU Laurence, Professeure
 MIKALEF-TOUDIC Véronique, Maître de conférences, HDR
 PAGNUCCO Jean-Christophe, Professeur
 PEDEMONS Angie, Maître de conférences
 PETIT Florent, Professeur
 RAOUL-CORMEIL Gilles, Professeur
 RETIF Samuel, Maître de conférences
 ROGUE Fanny, Maître de conférences
 ROUSPIDE-KATCHADOURIAN Marie-Noëlle, Maître de conférences
 SALHI Karim, Maître de conférences
 SCHERER Théo, Maître de conférences
 SALVAT Odile, Professeure émérite
 THIBERGE Mathieu, Maître de conférences

02 - Droit public

BOTTINI Eleonora, Professeure
 CASTILLO Maria, Maître de conférences
 CATHERINE Aurore, Maître de conférences
 CHASSIN Catherine-Amélie, Professeure
 CUSTOS Dominique, Professeure
 ETOA Samuel, Maître de conférences
 GODIVEAU Grégory, Maître de conférences
 KORSAKOFF Alexandra, Maître de conférences
 LAJOYE Christophe, Maître de conférences

LAMULLE Thierry, Maître de conférences, HDR
 LARRALDE Jean-Manuel, Professeur
 LECLERC Stéphane, Maître de conférences, HDR
 LE COUSTOMER Jean-Christophe, Professeur
 LE GRAND Vincent, Maître de conférences
 MAJZA Béatrice, Maître de conférences, HDR
 SAILLANT-MARAGHNI Élodie, Professeure
 TARDIEU Aurélie, Maître de conférences

03 - Histoire du droit

HERVOUET Blandine, Maître de conférences
 PIGEON Jérôme, Maître de conférences

RODET-PROFIT Alix, Maître de conférences

Membres associés

AUREY Xavier, Maître de conférences
 BOUTIN Christophe, Professeur
 CAGNOLI Pierre, Professeur
 DAMBABA Mohamed, Chargé d'enseignement
 DUVAL Eugénie, Lecturer, Royaume-Uni
 FISTIKCI Aysegul, Enseignante contractuelle
 FONTAINE Lauréline, Professeure
 GAILLARD Émilie, Maître de conférences HDR
 GHANDOUR Bertille, Maître de conférences
 GUILLET Nicolas, Maître de conférences HDR
 KADJIKA Essoham, ATER
 LEROYER Séverine, Maître de conférences
 MERAY Adèle, Doctorante
 MOULIER Isabelle, Maître de conférences

OUEDRAOGO Richard, Juge au Tribunal judiciaire de Lisieux
 PAQUIER Yann, Directeur des affaires juridiques, Communauté de Commune de Bayeux
 POIREY Sophie, Maître de conférences
 QUESNE Aloïse, Maître de conférences
 REICHLING Noémie, Avocat collaborateur
 ROCHE Jean-Baptiste, Avocat à la Cour d'Appel de Caen
 TCHEN Vincent, Professeur
 VALLANSAN Jocelyne, Conseillère à la chambre commerciale, financière et économique à la Cour de cassation

Doctorants et Docteurs

ATIF Asmaa, droit privé
 BLANCO Mathieu, droit privé
 BRIDENNE Emmanuel, droit privé
 BRUN Philomène, droit privé
 CAPELLO Lucy, droit privé
 CARLIN Ludwig, droit privé
 CAYÉ Grégoire, droit public
 CHADOUTAUD-SALAZAR Karen, droit public (Dr)
 CLORENNEC-JAOUEN Coralie, droit privé
 CONTARGYRIS Jean-Baptiste, droit public
 COUSIN Aurore, droit privé
 CRÉPIN Stéphanie, droit privé
 DECAUX Manon, droit public
 EUDE Élisabeth, droit privé
 IGLESIAS Jérémie, droit public
 JANANE Leonora, droit public
 JEAN David, droit privé
 JUSSIAUX Camille, droit privé (Dr)
 KAYGIN Céline, droit privé
 KENGELEWA Seydoux, droit public
 KITTY Sitsofe Jude-Vianney, droit public

LAVAZAY Eric-Jean, droit privé
 MAAYOUF Taha, droit privé (Dr)
 MARKIEWICZ Sarah, droit privé
 MBENOUN BANGWENI Pierre, droit privé
 MORIN Alexandre, droit privé
 MOUSSA ALI Mahamat, droit privé
 NDIAYE SOW Marième, droit privé
 NEVISSAS Éloïse, droit public
 NIANG Adama, droit privé
 NOËL Élodie, droit privé
 PENITOT Morgan, droit public
 PONTVIANNE Clément, droit privé
 PORCHER Sarah, droit privé
 QUILÈS Tristan, droit privé
 RETROARA Laura, droit privé
 RICHEVAUX Mathilde, droit privé
 SANDRET Lucas, droit privé
 SEMBACH Margaux, droit public
 VALENTIN Maxime, droit public
 YOSHIOKA Makiko, droit privé

Bureau de la recherche

Mme Pénélope COCHENNEC, responsable du bureau de la recherche au sein de l'Institut caennais de recherche juridique (ICREJ), assure la gestion administrative et logistique du laboratoire. Elle supervise l'organisation des colloques, conférences et autres événements scientifiques, gère les bases de données et assure la diffusion des informations via des canaux internes et externes (site internet, réseaux sociaux). Elle veille au suivi des dossiers administratifs et financiers, tout en assurant un relais efficace entre les doctorants, les enseignants-chercheurs, et les co-directeurs du laboratoire.

Axes de recherche

Axe 1 : Vulnérabilité et droits fondamentaux

Co-responsables :

Catherine-Amélie Chassin,
professeure de droit public (jusqu'au 7 mai 2024)

Jean-Manuel Larralde,
professeur de droit public (à partir du 28 juin 2024)

Laurence Mauger-Vielpeau,
professeure de droit privé

Descriptif :

Les travaux menés au sein de cet axe permettent de rapprocher privatistes et publicistes autour de sujets communs, liés d'une part à la vulnérabilité des personnes, d'autre part à la protection des droits fondamentaux – deux domaines qui se chevauchent nécessairement. De nombreux travaux ont été menés par le passé entre les équipes des anciens Centres de recherche, qui trouvent désormais une convergence et une dynamique renouvelés.

Activité de l'axe pendant l'année :

- Conférence d'actualité « États généraux des maltraitances », le 13 octobre 2023, organisée par **Gilles Raoul-Cormeil**
- Conférence recherche « La politique juridique de la France en matière de Droit international des droits de l'homme » en présence de Jean Dhommeaux, Professeur émérite à l'université Rennes I, le 6 décembre 2023, organisée par **Catherine-Amélie Chassin**
- Colloque « Solidarités familiales : ces liens qui nous (des)unissent », avec l'EDAGO et le barreau de Caen, UFR Droit, les 14 et 15 décembre 2023, organisé par **Laurence Mauger-Vielpeau**
- Conférence d'actualité « Contrôle juridictionnel des soins psychiatriques sans consentement », le 26 janvier 2024, organisée par **Mathias Couturier**
- Conférence d'actualité « Droit du dommage corporel », le 5 avril 2024, organisée par **Amandine Cayol**
- Pré-colloque « Majeurs protégés et pratiques bancaires », le 10 avril 2024, organisé par **Gilles Raoul-Cormeil**

- Colloque « Majeurs protégés, maltraitance financière et droit bancaire : Retour sur les difficultés pratiques », le 11 avril 2024, organisé par **Gilles Raoul-Cormeil**

- Conférence d'actualité « Droit du travail : le droit à la preuve », le 17 mai 2024, organisée par **Laurence Fin-Langer, Marie-Noëlle Rouspide-Katchadourian** et **Fanny Gabroy**

- Conférence d'actualité « Droit de la filiation », le 14 juin 2024, organisée par **Laurence Mauger-Vielpeau**

- Colloque « Intelligence artificielle et assurance », le 21 juin 2024, organisé par **Amandine Cayol** et **Mathias Couturier**

Projets à venir pour la période 2024-2025 :

- Colloque annuel Association française de droit et management (AFD&M) 2024, Initiatives et réponses des secteurs public et privé face aux bouleversements globaux, 12 et 13 décembre 2024, dans les locaux de IESEG School of management (Lille), co-organisé par **Aïda Bennini**

- Colloque annuel Association française de droit et management (AFD&M) 2025, le thème reste encore à définir, co-organisé par **Aïda Bennini**

- Colloque « Réformer le droit des majeurs protégés : Pourquoi ? Comment ? Jusqu'à quel point ? », organisé le 4 avril 2025 (dir. **Gilles Raoul-Cormeil**)

Conférences d'actualité envisagées pour l'année 2024-2025 :

- « Droit du travail », le 17 janvier 2025, organisée par **Laurence Fin-Langer** et **Marie-Noëlle Rouspide-Katchadourian**

- « Droit du dommage corporel », le 14 mars 2025, organisée par **Amandine Cayol**

- « Actualité de la procédure pénale », le 13 juin 2025, organisée par **Thomas Besse, Agnès Cerf-Hollender** et **Théo Scherer**

Publications significatives des membres de l'axe "Vulnérabilités et droits fondamentaux" :

- **Bennini, Aïda**, « L'invisible main du pouvoir : le poids des conseillers en vote dans la gouvernance d'entreprise », *Revue Lamy droit des affaires*, n° 202, 1^{er} avril 2024.
- **Bennini, Aïda**, « Quand le prêteur manque à la parole donnée dans le cadre d'un accord de conciliation : précisions autour de la notion de concours financiers consentis au sens de l'article L650-1 du code de commerce », *Lettre d'actualité des procédures civiles et commerciales*, n° 4, avril 2024.
- **Besse, Thomas**, « L'impitoyable revanche du secret de l'instruction », note sous Crim., 19 déc. 2023, n° 23-81.286 FS-B, *Légipresse (DALLOZ)*, 2024, p. 95.
- **Besse, Thomas**, « Du négationnisme par affirmation : le "Z" face à l'Histoire », note sous Crim., 5 sept. 2023, n° 22-83.959 FS-B, *Légipresse (DALLOZ)*, n° 418, p. 554.
- **Catherine, Aurore**, « Les droits et libertés des résidents en EHPAD à l'épreuve de la Covid-19 », in *Viellir... à quel prix ? La pandémie de Covid-19 révélatrice du statut ambigu des personnes âgées*, collection « Psychanalyse et vieillissement », Éditions In Press, 2023, n° 3, pp. 43-64.
- **Cerf-Hollender, Agnès**, « La protection procédurale du majeur protégé suspecté d'infraction : les apports et les lacunes de la loi du 5 mars 2007 », in *Le majeur protégé face à la justice pénale*, dir. A. Cerf-Hollender et G. Raoul-Cormeil, actes des colloques des 7 octobre 2022 (Clermont-Ferrand) et 7 avril 2023 (Caen) : IFJD, collection Colloques et essais, 2023, p. 113-124.
- **Cerf-Hollender, Agnès**, « Infractions en matière de travail temporaire et rétroactivité in mitius », *Revue de science criminelle et de droit pénal comparé*, 2023, pp. 821-824.
- **Chassin, Catherine-Amélie**, « Un nouveau venu numérique : l'ETIAS », *Cahiers de la recherche sur les droits fondamentaux*, 2023, pp. 61-73.
- **Chassin, Catherine-Amélie**, « Engager une réforme structurelle du système de l'asile ? », *A.J.D.A.*, 2024, pp. 670-675.
- **Couturier, Mathias**, « Hopsyweb : d'un fichier sanitaire à un fichier policier ? », *Cahiers de la recherche sur les droits fondamentaux*, 2023, n° 21, pp. 73-79.
- **Couturier, Mathias**, « Contrôle de légalité des soins psychiatriques sans consentement : dans quelle mesure le JLD est-il lié par l'appréciation des médecins ? », *Dictionnaire permanent Santé, bioéthique, biotechnologies - Bulletin*, 2023, n° 346, pp. 1-6.
- **Etoa, Samuel**, « L'Union européenne : vers la maîtrise de l'intelligence artificielle ? », *Cahiers de la recherche sur les droits fondamentaux*, n° 21, *Presses universitaires de Caen*, 2023, pp. 99-108.
- **Gosselin-Gorand, Armelle**, « Le défi de la protection transfrontière des adultes », *Les petites affiches*, 2023, pp. 7-12.
- **Gosselin-Gorand, Armelle**, « La gestation pour autrui en droit français, les enjeux de la mondialisation », *Revue juridique personnes et famille*, 2023/3, pp. 44-49.
- **Jacopin, Sylvain**, « Le code de la justice pénale des mineurs : quel bilan ? », éd. Lefebvre Dalloz, 2023, *Thèmes & commentaires*, 205 p.
- **Jacopin, Sylvain**, « La mise en œuvre du Code de la justice pénale des mineurs : un bilan vraiment positif après deux années d'application ? », *Gazette du Palais, Lextenso*, 16 janvier 2024, p. 18-23.
- **Korsakoff, Alexandra**, « La prise en compte du fait religieux dans la protection des réfugiés LGB », *Revue du droit des religions*, 2023, n° 16, pp. 125-138.
- **Larralde, Jean-Manuel** (dir. avec I. Fouchard, B. Lévy et A. Simon), « Les ressources de la privation de liberté », Mare & Martin, coll. *Institut des sciences juridiques et philosophiques de la Sorbonne*, 2023, 210 p.
- **Larralde, Jean-Manuel**, « L'exercice de la liberté religieuse en Europe », in F. Bernard et alii (dir.), *Le droit au service de l'humanité – Mélanges en l'honneur de Michel Hottelier*, Schultess, collection Genevoise, 2023, pp. 257-267.

- **Larralde, Jean-Manuel**, « Les opinions séparées exonératoires », in M. Beulay et Y. Lécuyer (dir.), *La pratique des opinions séparées à la Cour européenne des droits de l'Homme*, Pedone, 2024, pp. 127-140.
- **Leprovaux, Jérôme**, « Créanciers - Indivision - Procédure collective d'une personne décédée et traitement de l'indivision successorale », *Actualité des procédures collectives civiles et commerciales*, n° 1, 6 janvier 2023, alerte 4.
- **Leprovaux, Jérôme**, « Gestion de patrimoine, la transmission aux enfants », *Éditions Management & Société - Ems*, Collection : Banque - Finance.
- **Mauger-Vielpeau, Laurence**, « Chapitre introductif. "Existe-t-il un droit du marché de l'art ?" », in *Dalloz action, Droit du marché de l'art*, 8e éd., 2023.
- **Mauger-Vielpeau, Laurence**, « L'aide universelle d'urgence pour les victimes de violences conjugales », *Droit de la famille*, avril 2023, étude n° 12, pp. 31-33.
- **Raoul-Cormeil, Gilles**, « La métamorphose du droit de la protection des majeurs », in B. Teyssie (dir.), *Les métamorphoses du droit des personnes*, LexisNexis, 2023, pp. 301-329.
- **Raoul-Cormeil, Gilles**, « Le contrôle judiciaire de dénaturation des écrits médicaux dans la protection juridique des majeurs », *Petites affiches*, n° 11, novembre 2023, étude LPA202n9, pp. 67-73.
- **Rogue, Fanny**, « Compétence des juridictions administratives à propos du contentieux de l'admission à l'ASE », obs. sous T. Confl. 3 juillet 2023, *Revue Droit de la famille*, décembre 2023, comm. 168.
- **Rogue, Fanny**, « Le placement éducatif à domicile, de l'innovation à la qualification juridique. », *Recueil Dalloz*, 2024, 22, pp.1114-1120
- **Rogue, Fanny**, « La personne de confiance : un nouveau Janus ? », *Recueil Dalloz*, , 2024, 28, pp.1375-1377.
- **Rouspide-Katchadourian, Marie-Noëlle**, « Fiducie et droit social : réflexions sur d'éventuelles possibilités de rencontre », *RJS*, novembre 2023.
- **Rouspide-Katchadourian, Marie-Noëlle**, « L'aménagement de la charge de la preuve et la durée du travail », *Lexbase Social*, mai 2023, n° 945.
- **Rouspide-Katchadourian, Marie-Noëlle**, « Dépassement de la durée maximale de travail : l'exception renouvelée du préjudice nécessaire », note sous Cass. soc. 27 septembre 2023, n° 21-24782, *Lexbase Social*, novembre 2023, n° 964.
- **Scherer, Théo**, « Le juge pénal saisi des seuls intérêts civils », *Droit pénal*, 2023, étude n° 16.
- **Scherer, Théo**, « L'absence du prévenu et ses conséquences procédurales », *Revue de science criminelle et de droit pénal comparé*, 2023, n° 2, pp. 275-289.
- **Scherer, Théo**, « L'unité de la notion de qualité en droit processuel privé », *Lexbase Pénal*, 19 octobre 2023.

Axe 2 : Contentieux privé et public, interne, comparé et international

Co-responsables :

Rafael Amaro,

professeur de droit privé

Jean-Christophe Le Coustumer,

professeur de droit public

Descriptif :

Jusqu'à présent cette thématique s'exprimait à travers deux pôles : « Droit des affaires » et « Contentieux interne et international ».

Leur fusion au sein d'un axe Contentieux (privé et public, interne, comparé et international) permet d'embrasser les travaux des enseignants-chercheurs travaillant sur les matières de droit processuel (procédure civile, procédures civiles d'exécution, procédure pénale, procédure commerciale et contentieux administratif) ou mêlant droit processuel et droit substantiel (droit des procédures collectives, droit de la consommation, droit de la concurrence, contentieux administratif et constitutionnel) et plus largement ceux dont l'objet d'étude est le contentieux.

La thématique du contentieux se prête particulièrement bien à des comparaisons entre le droit public et le droit privé, ce qui renforce la pertinence de cet axe.

Activité de l'axe pendant l'année :

- Conférence d'actualité « Droit des sociétés », le 17 novembre 2023, organisée par **Jean-Christophe Pagnucco**
- Conférence d'actualité « Droit des sociétés - 2^e édition », le 15 mars 2024, organisée par **Jean-Christophe Pagnucco**

Projets à venir pour la période 2024-2025 :

- Élaboration du dossier d'Actes Pratiques consacrés aux comptes courants d'associés, donnant lieu à une demi-journée d'études et une publication (dir. **Jean-Christophe Pagnucco**)
- Colloque « Le fonctionnement de l'entreprise à l'ère de la RSE », organisé le 7 mars 2025 par **Aïda Bennini**

Conférences d'actualité envisagées pour l'année 2024-2025 :

- « Droit des sociétés », le 15 novembre 2024, organisée par **Jean-Christophe Pagnucco**
- « Droit des sociétés - 2^e édition », le 16 mai 2025, organisée par **Jean-Christophe Pagnucco**

Publications significatives des membres de l'axe "Contentieux privé et public, interne, comparé et international" :

- **Amaro, Rafael**, « La "spécialisation" du juge. L'exemple à ne pas suivre du droit de la concurrence », in *États de droit. Mélanges en l'honneur de Dany Cohen*, Dalloz, 2023, pp. 25-42.
- **Amaro, Rafael** et Roda, Jean-Christophe, « L'arrêt Super League : une révolution ? Les apports à la régulation des activités sportives et à la théorie générale du droit de la concurrence », *Dalloz Actu*, 7 et 9 février 2024.
- **Besse, Thomas**, « De l'obligation d'information en cours de garde à vue », *Lexbase pénal*, 21 décembre 2023, n° Lexbase N7786BZE.
- **Dumarcay, Marie**, « Retour sur la consolidation du régime de la sanction des associations d'entreprises », *Revue Lamy de la concurrence (RLC)*, 2024, n° 137.
- **Dumarcay, Marie**, « Actualité du droit des pratiques restrictives de concurrence », in *Chronique annuelle relative aux Droits de la concurrence*, sous la direction de G. Decocq et A.-L.-H. des Ylouses, JCP G, mars 2024.
- **Fin-Langer, Laurence**, « Information donnée au salarié, condition du départ du délai de forclusion du contentieux de ses créances », *JCP S*, 2023, n° 1106.
- **Fin-Langer, Laurence**, « En chemin avec le professeur Catherine Thibierge sur les routes de la solidarité contractuelle », in *Être en recherche, Études en l'honneur du professeur Catherine Thibierge*, Mare & Martin, 2023, p. 149.
- **Fin-Langer, Laurence**, « Être ou ne pas être subsidiaire et subrogée, telle est la question posée à l'AGS ! », *Revue de droit du travail*, 2023, p. 167.
- **Gabroy, Fanny**, « Le délicat tracé des frontières de la protection des lanceurs d'alerte et autres salariés dénonciateurs dans l'entreprise », *Revue de droit du travail*, 2023, n° 10, pp. 633-639.
- **Gabroy, Fanny**, *La protection du travailleur numérique par les droits fondamentaux*, Mare & Martin, coll. Bibliothèque des Thèses, ss. coll. Droit privé et sciences criminelles, préface de L. Fin-Langer, à paraître en juin 2024.
- **Golhen, Catherine**, « Précisions sur le droit de rétention conventionnel », note sous Com. 14 juin 2023, *JCP*, 2023, n° 30-34, p. 1454.
- **Huchet, Marc-Olivier**, « Travaux réservés, les risques encourus par le constructeur », *Revue Lamy de Droit Civil*, n° 211, février 2023, pp. 10-13.
- **Lajoie, Christophe**, *Droit des marchés publics*, 2^e éd., Lextenso éditions, Gualino, 2023, 356 p.
- **Lajoie, Christophe**, *Droit administratif des biens*, 1^{ère} éd., Ellipses, 2023, 233 p.
- **Lamulle, Thierry**, *Exercices corrigés de fiscalité des particuliers et des entreprises*, 25^e éd., Gualino, 2023.
- **Lamulle, Thierry**, *Fiscalité des particuliers et des entreprises*, 24^e éd., Gualino, 2023.
- **Le Bars, Thierry**, « Attribution de droits en indivision par donation-partage et partage par acte séparé : un nouvel écueil en perspective », *JCP N*, 2023, n° 1154.
- **Le Bars, Thierry**, « Un créancier ne peut obtenir, par une action en réparation du préjudice que lui cause l'absence de paiement de sa créance, le paiement d'une dette qui a été effacée », *Lettre de l'Actualité des Procédures Collectives*, 2023, comm. n° 270.
- **Leclerc, Stéphane**, *L'essentiel du droit des institutions de l'Union européenne*, 13^e éd., Gualino-Lextenso, 2023, 182 p.
- **Leclerc, Stéphane**, « [Aides d'État] La Commission européenne adopte un nouvel encadrement temporaire de crise et de transition pour les mesures d'aide d'État visant à soutenir l'économie à la suite de l'agression de la Russie contre l'Ukraine », *Actualité des procédures collectives civiles et commerciales*, 2023, [alerte 132], pp. 2-3.
- **Legrand, Véronique**, « Réflexion autour du logement de la famille, un an après l'avènement de l'entrepreneur à double patrimoine », *Petites Affiches*, avril 2023, p. 18.

- **Legrand, Véronique**, « Précisions et imprécisions sur les vertus du bornage », *Petites Affiches*, n° 7-8, juillet-août 2023, p. 19.
- **Legrand, Véronique**, « Le surendettement en droit international », *Revue de droit international d'Assas*, 2023, n° 6, pp. 166-179.
- **Majza, Béatrice**, « Developing Eurasia : how China "acts" to build cooperative contexts and infrastructures? », in K. Baizakova, Y. Alix, et P. Chabal (dir.), *Continental convergence or regional dissent in the context of "historic turns"*, éd. Peter Lang, 2023, pp. 217-227.
- **Majza, Béatrice**, « Existe-t-il une politique étrangère et de sécurité commune au sein de l'Union européenne ? », in M. Bruno (dir.) et F. Bottini (coord.), *Les défis actuels de l'Union européenne : quels problèmes et quelles solutions ?*, éd. Legitech, 2022, pp. 255-266.
- **Mikalef-Toudic, Véronique**, « Inscription de faux : fasc. 700-30 (ancien 626) », *JurisClasseur procédure civile*, LexisNexis, 2023.
- **Mikalef-Toudic, Véronique**, « Testaments, Forme des testaments », *JurisClasseur civil*, LexisNexis, 2023.
- **Pagnucco, Jean-Christophe**, « Responsabilité civile du liquidateur amiable à l'égard des tiers : caractérisation et prescription », *Bulletin Joly Sociétés*, 2023, n° 11, pp. 36-39.
- **Pagnucco, Jean-Christophe**, « Retour sur quatre apports essentiels de l'ordonnance du 8 février 2023 relative à l'exercice en société des professions libérales réglementées », *La Semaine juridique. Entreprise et affaires*, 2023, n° 36, pp. 21-29.
- **Petit, Florent**, « Entrepreneur individuel - La restriction du gage des créanciers, une fausse réalité ? », *Revue des procédures collectives*, 2023, n° 2, dossier 14.
- **Petit, Florent**, « La situation du créancier auquel l'insaisissabilité de l'immeuble de l'entrepreneur individuel est inopposable », *Revue des procédures collectives*, 2023, n° 3, dossier 2.
- **Petit, Florent**, « Du traitement de la défaillance de l'entrepreneur individuel retiré », *Actualité des procédures collectives civiles et commerciales*, 2023, n° 5, comm. n° 55.
- **Salhi, Karim**, « Recours avant paiement de la caution : le montant de la créance à admettre au passif du débiteur est celui existant au jour du jugement d'ouverture de la procédure collective », note sous Cass. com., 5 juillet 2023, *Actualité des procédures collectives civiles et commerciales*, 2023, comm. n° 190.
- **Salhi, Karim**, « L'autorité de la chose jugée d'une décision admettant une créance au passif d'une procédure collective ne doit pas être susceptible de vider de sa substance l'obligation incombant au juge national de procéder à un examen d'office du caractère éventuellement abusif des clauses contractuelles », note sous Cass. com., 8 février 2023, *Actualité des procédures collectives civiles et commerciales*, 2023, comm. n° 71.
- **Tardieu, Aurélie**, « L'Afrique et la justice internationale », *Revue politique et parlementaire*, Hors-série Afrique, 2023, pp. 176-182.
- **Thiberge, Mathieu**, « Le dirigeant condamné à une indemnité avec sa société n'est pas un coobligé au sens du droit des entreprises en difficulté », *Actualité des procédures collectives civiles et commerciales*, 2023, comm. n° 180.
- **Thiberge, Mathieu**, « Le paiement d'un chèque émis par la CARPA à partir de fonds détenus au nom du débiteur au bénéfice de son avocat est soumis à l'action en rapport », *Actualité des procédures collectives civiles et commerciales*, 2023, comm. n° 169.

Axe 3 : Droit, science et numérique

Co-responsables :

Christophe Alleaume,
professeur en droit privé

Aurore Catherine,
maître de conférences en droit public

Descriptif :

L'axe « Droit, science et numérique » s'articule autour de deux thématiques de recherche : la science (notamment droit de la santé, droit de la bioéthique et le numérique pris indépendamment l'un de l'autre) ; ainsi que les interactions entre la science et le numérique.

Activité de l'axe pendant l'année :

- Conférence recherche « Présentation par M. Arnaud Latil de son ouvrage "Le droit du numérique : une approche par les risques" (Daloz, 2023) suivie d'une discussion », le 25 janvier 2024, organisée par **Thibault Douville**
- Conférence d'actualité « Droit de la distribution », le 15 décembre 2023, organisée par **Delphine Bazin-Beust**
- Colloque « Symposium en santé mentale et intelligence artificielle », les 29 et 30 janvier 2024, organisé par **Amandine Cayol**
- Conférence d'actualité « Droit des données à caractère personnel », le 9 février 2024, organisé par **Aurore Catherine** et **Fanny Rogue**
- Colloque « Intelligence artificielle et assurance », le 21 juin 2024, organisé par **Amandine Cayol** et **Mathias Couturier**

Projets à venir pour la période 2024-2025 :

- Commentaire des règlements sur la gouvernance des données et sur les données, Bruylant, collection Droit de l'Union européenne (collectif, direction : **Thibault Douville** et Emmanuel Netter)
- Colloque « La gouvernance européenne des données : questions choisies » (dir. **Thibault Douville**)
- Colloque sur la thématique des procédures collectives (dir. **Laurence Fin-Langer** et **Florent Petit**)

Conférences d'actualité envisagées pour l'année 2024-2025

- « IA générative et professions du droit », le 3 septembre 2024, par **Thibault Douville**
- « Droit de l'intelligence artificielle », le 6 septembre 2024, par **Thibault Douville**
- « Distribution et consommation », le 11 avril 2025, organisée par **Delphine Bazin-Beust**

Publications significatives des membres de l'axe "Droit, science et numérique" :

- **Alleaume, Christophe**, « Le diable est dans la boîte (à musique) », *Revue Juridique Commerciale*, 3, 30 juin 2023.
- **Bazin-Beust, Delphine**, « Assurance-emprunteur et non communication d'une clause d'exclusion : gare aux clauses abusives ! », note sous CJUE, 20 avril 2023, aff. C-263/22, *Dalloz Actualité*, mai 2023.
- **Bazin-Beust, Delphine**, « Les pratiques commerciales déloyales au soutien des consommateurs signataires d'assurances-vie unit-linked », note sous CJUE, 2 février 2023, aff. C-208/21, *Dalloz – Le droit en débats*, 15 février 2023.
- **Besse, Thomas**, « L'appréhension de la fin de vie animale par le droit pénal », *Droit, santé et société - Journal de la médecine légale*, Droit médical (ESKA), n° 2023/4, pp. 95-101.
- **Bottini, Eleonora**, « Contact Tracing et constitutions : les juridictions constitutionnelles face aux défis numériques de la pandémie », *Cahiers de la recherche sur les droits fondamentaux*, n° 21, 2023, pp. 53-61.
- **Catherine, Aurore**, « La relation patient/médecin à l'épreuve de la distanciation physique : approche juridique », in A. Cayol (dir.), *Les enjeux du développement de la télémédecine*, Éditions LEH, 2024, pp. 111-118.
- **Catherine, Aurore**, « D'une médecine thérapeutique à l'émergence d'une médecine améliorative – Impacts sur la relation médecin/patient », in *Le transhumanisme à l'ère de la médecine améliorative*, Mare et Martin, 2024, pp. 45-56.
- **Cayol, Amandine** (dir.), *Les enjeux du développement de la télémédecine*, LEH, avril 2024, 190 p.
- **Cayol, Amandine**, « De la médecine améliorative à la propriété du corps : vers un capitalisme corporel ? », in *Le transhumanisme à l'ère de la médecine améliorative*, Mare et Martin, 2024, pp.345-356
- **Douville, Thibault**, *Droit des données à caractère personnel*, Lextenso, coll. Domat Droit privé, 2023.
- **Douville, Thibault**, « Bockchain et partage de données », in *P. Barban et M. Jaouen, Structures et usages de la blockchain*, Dalloz, coll. Thèmes et commentaires, 2024, p. 167 à 178.
- **Douville, Thibault**, « Contrat et données », in *Mélanges en l'honneur de Philippe Delebecque*, Dalloz, 2024, p. 471 à 484.
- **Douville, Thibault**, « Le « notar'IA » à l'assaut de l'intelligence artificielle », *JCP N.*, 2024, 1061, p. 29 à 36 (avec A. Bensamoun et P.-F. Cuif).
- **Douville, Thibault**, « Données agricoles et droit européen de la gouvernance des données », *Revue de droit rural*, mars 2024, dossier 12, p. 17 à 21.
- **Douville, Thibault**, « Règlement sur les marchés numériques (digital markets act) : questions choisies sur son champ d'application après la désignation des premiers contrôleurs d'accès », *RTD com.*, 2023, p. 873 à 882.
- **Dumarcay, Marie**, « Le Digital Market Act (DMA), entre évolution et révolution des politiques de concurrence – La consécration d'un système de sanction complexe : Entre centralisation et décentralisation de la sanction des contrôleurs d'accès (Vol. 2) », *Revue Lamy de la Concurrence (RLC)*, 2022, n° 122.
- **Korsakoff, Alexandra**, « Le fichage politique dans le cadre de la police administrative : d'une banalisation à une généralisation ? », *Cahiers de la recherche sur les droit fondamentaux*, 2023, n° 21, pp. 89-96.
- **Tardieu, Aurélie**, « Le "traité sur la haute mer" : un traité attendu mais inachevé », *Questions internationales*, 2023.

Axe 4 : Mutations historiques et évolutions contemporaines du Droit

Co-responsables :

Dominique Custos,
professeure de droit public

Jérôme Pigeon,
maître de conférences en histoire du droit

Descriptif :

L'axe « Mutations historiques et évolutions contemporaines du droit » est un axe de recherche pluridisciplinaire réunissant des chercheurs de toutes les disciplines juridiques : l'histoire, les sources et la théorie du droit, le droit public, le droit privé, le droit pénal et l'histoire des idées politiques. Cet axe a vocation à rassembler plusieurs thématiques ayant en commun une perspective de recherche où les mutations contemporaines du droit sont étudiées et éclairées par l'analyse historique et comparée.

Activité de l'axe pendant l'année :

- Conférence d'actualité « Question prioritaire de constitutionnalité (QPC) », le 29 septembre 2023, organisée par **Eleonora Bottini**
- Conférence recherche « Jacques Commaille, Rencontre autour du livre "L'esprit politique des savoirs" », le 10 novembre 2023, organisée par **Eleonora Bottini**, avec **Jean-Christophe Le Coustumer** (Pr), **Morgan Pénitot** et **Jérémie Iglesias** (doctorants)
- Séminaire de recherche organisé les 15 et 16 novembre 2023 dans du groupe de recherche en droit constitutionnel comparé franco-hongrois – « Comparative law in constitutional adjudication in France and Hungary » (Programme Balaton 2024) et porté par **Eleonora Bottini**
- Séminaire de recherche organisé les 29 et 30 novembre 2023 à l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne dans le cadre du contrat de recherche national et européen soutenu par l'Institut des études et de la recherche sur le droit et la justice, et porté par **Eleonora Bottini**
- Colloque « La Constitution italienne a 75 ans : perspectives depuis la France », les 1^{er} et 2 décembre 2023, organisé par **Eleonora Bottini**

- Conférence d'actualité « Droit de l'urbanisme », le 23 février 2024, organisée par **Vincent Le Grand**

- Colloque « Le lotissement à l'heure de la sobriété foncière », les 30 et 31 mai 2024, organisé par **Vincent Le Grand**

Projets à venir pour la période 2024-2025 :

- Projet porté par **Eleonora Bottini**, Laboratoire Partenaire International – « La séparation des pouvoirs en temps de crise » (2024-2026), en partenariat avec l'université de Milan (voir détail en partie 3 du rapport)

Conférences d'actualité envisagées pour l'année 2024-2025 :

- « Cour Suprême des États-Unis », le 11 octobre 2024, organisée par **Eleonora Bottini**
- « Cour européenne des droits de l'homme », le 13 décembre 2024, organisée par **Jean-Manuel Larralde**

Publications significatives des membres de l'axe "Mutations historiques et évolutions contemporaines du Droit" :

- **Bottini, Eleonora**, « Un juge activiste ? Les choix du Conseil constitutionnel dans les décisions n° 2023-4 RIP et n° 2023-849 DC du 14 avril 2023 » (avec Margaux Bouaziz et Stéphanie Hennette-Vauchez), *La Revue des droits de l'homme*, Actualités Droits-Libertés, mai 2023.
- **Bottini, Eleonora**, « Judicial review of representative democracy: the French demographic perspective », in C. Fasone, E. Mostacci, G. Romeo (dir.), *Judicial Review and Electoral Law in a Global Perspective*, Hart Publishing, 2024, pp. 65-83.
- **Bottini, Eleonora**, « Contact Tracing et constitutions : les juridictions constitutionnelles face aux défis numériques de la pandémie », *Cahiers de la recherche sur les droits fondamentaux*, n° 21, 2023, pp. 53-61.
- **Castillo, Maria**, « Projet de paix et de défense européenne : quelle autonomie pour l'Union européenne à l'égard de l'OTAN ? », in L. Potvin-Solis (dir.), *L'Union européenne et la paix : quelles avancées vers une fédération européenne ? (Partie II)*, Journées Jean Monnet, collection Colloques Jean Monnet, Ed. Bruylant, 2023, pp. 505-527.
- **Castillo, Maria**, « L'Union européenne : vers la maîtrise de l'intelligence artificielle ? », *Cahiers de la recherche sur les droits fondamentaux*, n° 21, 2023, *Presses universitaires de Caen*, pp. 99-108.
- **Custos, Dominique**, « Les guidance documents ou actes de droit souple en droit administratif états-unien », *Annuaire européen d'administration publique*, n° 44, *Presses Universitaires d'Aix-Marseille*, 2023, pp. 69-97.
- **Custos, Dominique**, « La consultation des populations ultramarines », in Thomas M'Saidié (dir.), *Pour un nouveau droit français des outre-mer*, 2024, pp. 5-31.
- **Custos, Dominique**, « L'action publique américaine face à l'urgence sanitaire causée par le Covid-19 sous la présidence Trump : la dialectique entre la retenue fédérale et la réactivité des États fédérés », *Annuaire européen d'administration publique*, n° 43, *Presses Universitaires d'Aix-Marseille*, 2023, pp. 147-177.
- **Godiveau, Grégory**, « Patriotisme économique, développements du marché intérieur et de la fédéralisation. De la figure du père à celle des pères fondateurs », in L. Potvin-Solis (dir.), *L'Union européenne et la paix*, Bruylant, 2023, pp. 127-147.
- **Godiveau, Grégory**, « La stabilité du cadre juridique : vecteur de transition - L'exemple du droit de la concurrence », Congrès de l'AFEE, 6 juin 2023, *Bruylant*, sous la direction du professeur Sébastien Adalid.
- **Le Grand, Vincent**, « La reconstruction à l'identique du bâtiment démolit », in *La démolition à la croisée des législations*, Actes Pratiques & ingénierie immobilière, n° 3, juillet-août-septembre 2023, pp. 10.
- **Le Grand, Vincent**, « Le nouveau statut des dark stores et dark kitchens en droit de l'urbanisme », *Dalloz actualités*, 11 avril 2023.
- **Le Grand, Vincent**, « Le sursis à statuer "ZAN" est (presque) arrivé ! », *Revue de droit immobilier*, n° 11, novembre 2023, pp. 565.
- **Majza, Béatrice**, *Amour et droit canon*, in D. Guével (Dir.), Colloque de l'Institut de recherche en droit des affaires (IRDA), Amour et Droit, Paris XIII, Campus Condorcet, 26 juin 2023, éd. Mare & Martin, Coll. Libre droit
- **Pigeon, Jérôme**, « Commission » (2023), in M.-L. Legay, T. Boullu (dir.), *Dictionnaire numérique de la Ferme générale*.
- **Pigeon, Jérôme**, « La jurisprudence fiscales des intendants », in Cédric Glineur (dir.), *Ce droit qui n'était pas (encore administratif). Les droits de l'administration sous l'Ancien Régime*, La Mémoire du Droit, Paris, 2023, pp. 241-261.
- **Salvat, Odile**, « L'appel devant la Cour suprême du Royaume-Uni », *Revue internationale de droit comparé*, 2023, pp. 30.

PARTIE II. ACTIVITÉS SCIENTIFIQUES



Colloques organisés à Caen

La constitution italienne a 75 ans : perspectives depuis la France

1^{er} et 2 décembre 2023

dir. sc. Eleonora Bottini

Ce colloque était organisé sous la direction scientifique d'Eleonora Bottini, professeure de droit public à l'université de Caen Normandie, de Franck Laffaille, professeur de droit public à l'université Sorbonne Paris Nord et de Nicoletta Perlo, maître de conférences HDR à l'université de Toulouse I Capitole.



Otto Pfersmann, Franck Lafaille, Eleonora Bottini et Nicoletta Perlo

Le colloque "La Constitution italienne a 75 ans : perspectives depuis la France" était voué à réunir pour la première fois lors d'une seule manifestation la plupart des enseignants-chercheurs qui travaillent en France sur le droit constitutionnel italien. Cet ensemble de vingt-six intervenants dispose d'une position privilégiée pour observer la Constitution italienne de l'extérieur et dans ses différents aspects (la Cour constitutionnelle, la séparation des pouvoirs, le régionalisme, les droits fondamentaux et les rapports de système avec le droit européen et le droit international). Dans une perspective comparatiste, le colloque a permis de s'insérer dans un contexte politique et constitutionnel d'échanges entre les deux systèmes, étant donné les propositions de réforme du régime italien s'inspirant du régime français, et notamment de l'élection du chef de l'exécutif au suffrage universel direct.

La deuxième journée du colloque a bénéficié de la participation des étudiants du Collège d'excellence de la Faculté de droit, dans le cadre de leur travail sur la thématique des « frontières ».

Un ouvrage tiré des actes du colloque est en préparation et sera publié par les éditions de la Société de législation comparée ; il est à paraître en décembre 2024.



Pasquale Pasquino, Armelle Gosselin-Gorand, Julien Jeanneney et Raphael Paour

Solidarités familiales, ces liens qui nous (dés)unissent

14 et 15 décembre 2023

dir. sc. **Laurence Mauger-Vielpeau**

Le colloque organisé par l'ICREJ, en partenariat avec le Barreau de Caen et l'EDAGO, s'est tenu les 14 et 15 décembre 2023 sous la direction de Laurence Mauger-Vielpeau, professeure de droit privé et sciences criminelles à l'université de Caen Normandie.

Le thème abordé était les solidarités familiales contemporaines, en particulier l'obligation alimentaire et ses diverses formes.

Les discussions ont porté sur les solidarités au sein des familles actuelles, mariées, pacsées ou en concubinage, et sur le rôle de l'État dans le versement des pensions alimentaires.

Plus de 120 participants, dont de nombreux avocats, ont assisté à cet événement pour examiner les principes et la mise en œuvre de l'obligation alimentaire.



Nadège Tardif, Thomas Laurent et Laurence Mauger-Vielpeau

Symposium en Santé Mentale et Intelligence Artificielle

29 et 20 janvier 2024

dir. sc. (pour l'ICREJ) **Amandine Cayol**



Gaël Dias et Amandine Cayol

Organisé par Amandine Cayol, maître de conférences en droit privé à l'université de Caen Normandie et Gaël Dias, directeur adjoint du Groupe de Recherche en Informatique Image et Instrumentation de Caen (GREYC), cet événement s'inscrit dans le cadre de la Fédération Hospitalo-Universitaire A2M2P (Améliorer le pronostic des troubles Addictifs et Mentaux par une Médecine Personnalisée). Il était organisé sous le patronage de la Commission nationale française pour l'UNESCO, en partenariat avec l'EREN et le Pôle TES.

Environ 150 personnes ont assisté aux communications, dont de très nombreux acteurs régionaux dans le domaine de la santé, des représentants de collectivités territoriales, des universitaires et des étudiants de disciplines variées. Ce colloque avait en effet pour objectif d'initier un dialogue entre informaticiens, professionnels de santé et chercheurs en sciences humaines et sociales (droit, sociologie, philosophie) sur les enjeux du développement de l'IA dans le domaine de la santé mentale.

La manifestation a également bénéficié d'une couverture médiatique nationale (par ex. *Sciences*

et Avenir, Le Monde) au regard des forts enjeux sociétaux de la thématique traitée.

Le succès rencontré par le symposium a conduit à décider de sa pérennisation tous les 2 ans.



Participants observant les posters du colloque

Majeurs protégés, maltraitance financière et droit bancaire : Retour sur les difficultés pratiques

11 avril 2024

dir. sc. Gilles Raoul-Cormeil

Le 11 avril 2024, l'ICREJ, en partenariat avec l'IRTS Normandie Caen, a organisé un colloque sur "Majeurs protégés et pratiques bancaires : retour sur les difficultés pratiques".



Gilles Raoul-Cormeil et les intervenants de la 2^e table ronde



François Dupin, avocat et ex-procureur du Curateur public du Québec lors de sa présentation

Cet événement, dirigé par Gilles Raoul-Cormeil, professeur de droit privé à l'université de Caen Normandie et Jérôme Lasserre-Capdeville, maître de conférences HDR de droit privé et sciences criminelles à l'université de Strasbourg, a abordé les moyens de constater et de remédier aux maltraitances des personnes adultes vulnérables, dues aux difficultés d'articulation entre pratiques bancaires et tutélaires.

Le colloque s'inscrit dans une étude menée par Gilles Raoul-Cormeil et Philippe Goubet, responsable banque inclusive, Crédit Agricole Normandie sur la protection juridique des majeurs.

Vingt-quatre intervenants, dont universitaires, magistrats et professionnels du secteur, ont animé les échanges devant plus de 330 participants, incluant des mandataires judiciaires et des étudiants.

Cet événement a permis de mettre en lumière les défis réglementaires entre les mandataires et les établissements bancaires.



Jérôme Lasserre-Capdeville et Gilles Raoul-Cormeil

Le lotissement à l'heure de la sobriété foncière

30 et 31 mai 2024

dir. sc. Vincent Le Grand

Ce colloque se tenait sous la responsabilité scientifique de Vincent Le Grand, maître de conférences en droit public à l'université de Caen Normandie et Lionel Rougé, maître de conférences en géographie, aménagement et urbanisme à l'université de Toulouse – Jean Jaurès · Chercheur au LISST-Cieu (Centre interdisciplinaire d'études urbaines) / UMR 5193 CNRS.



Jérôme Pigeon, Vincent Le Grand, Frédéric Rolin et Florent Petit

Cet événement a réuni des experts de divers domaines pour examiner le lotissement avec un regard transdisciplinaire, devant près de 200 personnes sur les deux jours.

La première journée a exploré l'évolution juridique du lotissement, le contrôle des constructions et de la densité, et a culminé avec une table ronde sur les perspectives futures. La seconde journée, organisée sous forme de tables rondes, a abordé la densification des lotissements, en soulignant la nécessité de préserver la biodiversité et la qualité paysagère.

Ce colloque visait à adapter le régime du lotissement à l'ère de la sobriété foncière, en considérant la densification comme une solution à la crise du logement et à l'artificialisation des sols. Il a exploré comment intégrer les enjeux de densification dans le cadre législatif du lotissement, l'impact sur la production pavillonnaire et les formes bâties,

et les dynamiques de densification dans les paysages pavillonnaires.



Laurence Mauger-Vielpeau lors de la table ronde

Les actes du colloque seront publiés dans la revue *Droit et Ville* fin 2024, et la valorisation des captations audio est en cours d'étude pour une publication en ligne.

Intelligence artificielle et assurance**21 juin 2024**dir. sc. **Amandine Cayol et Mathias Couturier**

Ce colloque était organisé par Amandine Cayol et Mathias Couturier, maîtres de conférences en droit privé et sciences criminelles et codirecteurs du Master Droit des assurances à l'université de Caen Normandie.



Dans un monde où la technologie évolue de manière fulgurante, l'Intelligence artificielle apparaît comme une nouvelle force capable de transformer de nombreux domaines juridiques. L'un des domaines où l'IA fait une différence notable est le secteur de l'assurance.

En effet, avec un marché de plus en plus concurrentiel et des demandes accrues par les différents acteurs de l'assurance, le secteur connaît une transformation rapide ce qui entraîne à la fois des opportunités et des défis pour les assureurs et les demandeurs.



Grégory Bonnet, Amandine Cayol et Gaël Dias

Colloques co-organisés et soutenus par l'ICREJ dans des universités partenaires

Journée d'étude · L'autonomie des personnes très vulnérables : entre proclamation, protection et difficulté de mise en oeuvre

1^{er} février 2024

Membre de l'ICREJ à l'initiative de ce partenariat : **Gilles Raoul-Cormeil**

Université partenaire : **Université Rouen Normandie**

Le colloque intitulé « L'autonomie des personnes très vulnérables : entre proclamation, protection et difficulté de mise en œuvre », organisé par la Fondation Fil Seine (Nicolas Plantrou), le Centre Universitaire Rouennais d'Études Juridiques (CUREJ, EA 4703) et l'Institut Caennais de Recherche Juridique (ICREJ, UR 967), s'est tenu le jeudi 1^{er} février 2024 sous la direction scientifique d'Amélie Dionisi-Peyrusse, Professeure à l'Université de Rouen, et de Gilles Raoul-Cormeil, Professeur à l'Université de Caen Normandie.



Près de 300 personnes ont assisté aux présentations des différents intervenants, universitaires et professionnels, parmi lesquels Anne Caron-Déglise, Avocate générale à la Cour de cassation, Annie Vidal, Députée de Seine-Maritime, ou encore François Dupin, Avocat honoraire Ad.E. et ancien procureur pour le Curateur public du Québec.

Les membres de l'ICREJ ont également participé à diverses tables rondes, dont Amandine Cayol, Aurore Catherine et Fanny Rogues, maîtres de conférences en droit privé.



Gilles Raoul-Cormeil lors du colloque

Les ressources de la privation de liberté – 6e colloque jeunes chercheurs et jeunes chercheuses

Publication soutenue par l'ICREJ et parue le 23 novembre 2023 (colloque organisé les 17 et 18 mars 2022)

Membre de l'ICREJ à l'initiative de ce partenariat : **Jean-Manuel Larralde**

Université partenaire : **Paris 1 Panthéon Sorbonne**

Comment penser les ressources dans les lieux de privation de liberté ? Les personnes privées de liberté vivent autant de ressources matérielles, même dans des lieux de dénuement, que de ressources humaines qu'incarnent notamment les personnels, les familles, les associations, les aumôniers ou encore les avocats. À un niveau plus institutionnel, pour encadrer cette situation particulière, la privation de liberté suppose des ressources juridiques, politiques et sociales.

Aussi les contributions réunies dans cet ouvrage interrogent-elles les ressources propres à l'institution autant que celles venues de l'extérieur : qu'en est-il des usages du droit et quels moyens sont requis pour couvrir les besoins des personnes privées de liberté ? En quoi les représentations, les modes d'expression ou les spécificités de certaines situations demandent-elles à mobiliser des ressources particulières ?

Contributions de Pascal Beauvais, Lucie Bony, Jules Cistac, Charlène Crahay, Pascal Décarpes, Isabelle Fouchard, Lola Gauthier, Jeanne Gavard-Veau, Lauréna Haurat-Perez, Florence Ittah, Léa Jardin, Eric Kania, Jean-Manuel Larralde, Benjamin Lévy, Pauline Mallejac, Olivier Milhaud, Julien Portier, Nathan Rivet, Lena Sarrut, Anne Simon, Tonya Tartour.



Journée d'étude · Crises et défis du droit public
Premières rencontres de la Section française de l'International Society of Public Law (ICON-S)

5 juillet 2024


Membre de l'ICREJ à l'initiative de ce partenariat **Eleonora Bottini**

Université partenaire : **Université Paris Nanterre**

Premières rencontres de la Section française de l'International Society of Public Law (ICON-S)

Université Paris Nanterre, 5 juillet 2024 – Bâtiment Maier

Comité scientifique des rencontres : Eleonora BOTTINI (Univ. Caen), Margaux BOUAZIZ (Univ. Bourgogne), Stéphanie HENNETTE-VAUCHEZ (Univ. Paris Nanterre), Nicoletta PERLO (Univ. Toulouse Capitole), Guillaume TUSSEAU (Sciences Po).



**Premières rencontres de la Section française
de l'International Society of Public Law (ICON-S)**

« Crises et Défis du droit public »

Université Paris Nanterre, 5 juillet 2024 – Bâtiment Maier

Comité scientifique des rencontres : Eleonora BOTTINI (Univ. Caen), Margaux BOUAZIZ (Univ. Bourgogne), Stéphanie HENNETTE-VAUCHEZ (Univ. Paris Nanterre), Nicoletta PERLO (Univ. Toulouse Capitole), Guillaume TUSSEAU (Sciences Po).

PROGRAMME DE LA JOURNÉE

9h-10h30 - Séance plénière I : La ville, terrain d'enquête juridique

10h30-11h - Pause-café & présentation de la revue *Droit public comparé-Comparative Public Law* par Nicolas Gabayet (Université de Saint-Etienne, directeur de la revue)


11h-12h30 – Sessions parallèles

Salle 1. ATELIER 1. Crises épistémologiques et méthodologiques

Salle 2. ATELIER 2. La binarité en contexte - défendre, mobiliser, ou contester les catégories de genre ?

Salle 3. ATELIER 3. Droits fondamentaux : entre universalisme et particularismes

Salle 4. ATELIER 4. Eating Behind Bars : Food as a Tool for Punishment or Emancipation?





Grégory Godiveau

C'est avec une infinie tristesse que les membres de l'ICREJ ont appris en février 2024 le décès de Grégory Godiveau, maître de conférences en droit public à la Faculté de droit de Caen, directeur délégué aux cycles de conférences de l'ICREJ et membre éminent du conseil de laboratoire. Sa disparition laisse un vide immense, tant sa profonde gentillesse et son engagement extraordinaire pour la communauté des juristes, à Caen et bien au-delà, étaient appréciés.

Grégory Godiveau a marqué de son empreinte les dernières années en tant que Vice-président du CNU 02 et trésorier de l'Association Française des études européennes.

Nous adressons nos pensées les plus émues à sa famille, et en particulier à ses filles, dont nous partageons l'immense peine. En sa mémoire, nous continuerons de porter les valeurs de rigueur, de générosité et d'engagement qu'il incarnait.

Cycle de conférences

Au cours de l'année universitaire 2023-2024, l'Institut caennais de recherche juridique a organisé une série de conférences thématiques, couvrant divers domaines du droit, avec pour objectif de favoriser le partage de connaissances et la réflexion critique parmi les universitaires, les praticiens du droit et les étudiants. Toutes ces conférences étaient ouvertes à la formation continue.



Question prioritaire de constitutionnalité 23 septembre 2023

par **Eleonora Bottini**

États généraux des maltraitances 13 octobre 2023

par **Gilles Raoul-Cormeil** et **Philippe Goubet**, responsable banque inclusive, Crédit Agricole Normandie



Droit des sociétés 17 novembre 2023

par **Jean-Christophe Pagnucco** et **Olivier Lecomte**, avocat au Barreau de Caen et associé et fondateur de Vocaconseil

Jean-Christophe Pagnucco et Olivier Lecomte

Droit de la distribution

15 décembre 2023

par **Delphine Bazin-Beust** et **Emmanuel Dieny**, Avocat aux barreaux de Paris et Bruxelles Spécialisation en Droit de la concurrence, droit commercial et droit des affaires



Contrôle juridictionnel des soins psychiatriques sans consentement

26 janvier 2024

par **Mathias Couturier**

Droit des données à caractère personnel

9 février 2024

par **Aurore Catherine**, **Fanny Rogue** et **Élodie Frago**, chargée de mission juridique, numérique et protection des données chez ACSEA



Droit de l'urbanisme

23 février 2024

par **Vincent Le Grand**



Droit des sociétés - 2^e édition

15 mars 2024

Bruno Dondero, Jean-Christophe Pagnucco
et Olivier Lecomte

par **Jean-Christophe Pagnucco**, **Olivier Lecomte**, avocat au Barreau de Caen et associé et fondateur de Vocaconseil et **Bruno Dondero**, professeur à l'École de droit de la Sorbonne (Paris 1), avocat associé, CMS Francis Lefebvre



Angie Revel-Pedemons

Droit du cautionnement

22 mars 2024

par **Angie Revel-Pedemons**



Droit du dommage corporel

5 avril 2024

par **Amandine Cayol**, **Alice Dupont-Barrellier**, avocate au barreau de Caen et **Frédérique Mocque Nicoloff**, avocate au barreau de Rouen



Laurence Fin-Langer, Fanny Gabroy
et Marie-Noëlle Rouspide-Katchadourian

Droit du travail : le droit à la preuve

17 mai 2024

par **Laurence Fin-Langer**, **Marie-Noëlle Rouspide-Katchadourian** et **Fanny Gabroy**

Droit de la filiation**14 juin 2024**par **Laurence Mauger-Vielpeau****Bilan et perspectives**

Au cours de l'année, les étudiants et professionnels présents ont pu assister à des mises à jour sur des sujets juridiques variés et de grande actualité. Ces événements ont attiré un nombre significatif de participants, démontrant l'intérêt et la pertinence de ces thématiques.

Au total, 431 personnes ont assisté aux conférences d'actualité juridique. La diversité des thèmes et des intervenants a enrichi les débats et favorisé l'échange de connaissances entre universitaires et professionnels du droit.

Pour l'année à venir, l'ICREJ prévoit de maintenir cette dynamique en abordant des sujets actuels comme le "Droit de l'intelligence artificielle" et l'"Actualité de la Cour européenne des droits de l'homme 2024". D'autres thèmes incluront le "Droit du travail", le "Droit du cautionnement", et le "Droit du dommage corporel", assurant ainsi la continuité de ces échanges académiques et professionnels. Ces perspectives prometteuses renforcent l'engagement du laboratoire de recherche à promouvoir une culture juridique dynamique et interdisciplinaire.

Autres conférences (débat, recherche...)

Le laboratoire de recherche a organisé plusieurs conférences et débats au cours de l'année universitaire 2023-2024, abordant des thématiques variées.

Les événements incluaient une rencontre autour du livre « L'esprit politique des savoirs » en présence de l'auteur Jacques Commaille, une conférence sur la supervision de l'IA en Chine et à Taïwan par Yaoming Hsu, une discussion sur la politique juridique de la France dans le domaine du DIDH par Jean Dhommeaux, ainsi qu'une présentation sur le droit du numérique et une approche par les risques par Arnaud Latil. L'édition 2024 de la Fête du Droit sur la thématique "Jeu et Droit" a également eu lieu, comprenant deux conférences intitulées "Le jeu dans l'histoire" et "Le jeu : encadrement et protection juridiques des joueurs". Enfin, la présentation de l'ouvrage "Autonomia della volontà e contratto giusto" par Alba Negri a clôturé la série de conférences.

Au total, ces événements ont réuni plus de 280 participants au cours de l'année.



Rencontre autour du livre « L'esprit politique des savoirs », en présence de l'auteur

10 novembre 2023

Avec **Jacques Commaille**, professeur émérite à l'École normale supérieure de Paris-Saclay

Discutants : **Jean-Christophe Le Coustumer**, **Jérémie Iglesias** et **Morgan Penitot**



Jean-Christophe Le Coustumer, Morgan Penitot, Jacques Commaille et Jérémie Iglesias



The supervision of AI in China and in Taiwan

23 novembre 2023

Avec **Yaoming Hsu**, professeur des universités à l'université politique de Taïwan

Discutant : **Amandine Cayol**



La politique juridique de la France dans le domaine du DIDH

6 décembre 2023

Intervenant : **Jean Dhommeaux**, professeur émérite de droit public à l'université Rennes I

Discutant : **Catherine-Amélie Chassin**



Catherine-Amélie Chassin et Jean Dhommeaux



Le droit du numérique : une approche par les risques

25 janvier 2024

Intervenant : **Arnaud Latil**, maître de conférences HDR à Sorbonne Université, membre du Sorbonne Center for Artificial Intelligence (SCAI) et chercheur au Centre d'études et de recherches en droit de l'immatériel (CERDI) de l'université Paris-Saclay

Discutant : **Thibault Douville**, professeur agrégé de droit privé et de sciences criminelles



La promotion de Master 2 Droit du numérique avec Arnaud Latil et Thibault Douville



Fête du Droit – Édition 2024 | Jeu et Droit

11 au 15 mars 2024

Conférence “Le jeu dans l’histoire”

- **Typhaine Haziza**
La face cachée du jeu dans l’Antiquité gréco-romaine : condamnation et régulation des “mauvais jeux”
- **Blandine Hervouët**
Au Moyen Age, le jeu de Papegault peut rapporter gros
- **Jérôme Pigeon,**
La monarchie et le jeu : entre interdiction et laisser-faire
- **Alix Profit**
La création des casinos sous Napoléon : une dérogation à l’interdiction des jeux de hasard
- **Jérôme Legrix-Pagès**
La genèse des jeux de société



Jérôme Legrix-Pagès, Alix Profit, Blandine Hervouët,
Jérôme Pigeon et Typhaine Haziza



Fête du Droit – Édition 2024 | Jeu et Droit

11 au 15 mars 2024

Conférence “Le jeu : encadrement et protection juridiques des joueurs”, animée par

Aurore Catherine, Mathias Couturier et Théo Scherer

Intervenants : **Nicolas Cabé**, praticien hospitalier, service d’addictologie CHU de Caen et **Stéphane Longo**, directeur général du Casino JOA de Saint-Aubin-sur-Mer



Présentation de l'ouvrage "Autonomia della volontà e contratto giusto" en présence de l'auteure

17 juin 2024

Intervenant : **Alba Negri**, professeure à l'université de Pavie (Italie) et docteure honoris causa de l'UFR de Droit de l'université de Caen Normandie

Discutants : **Armelle Gosselin-Gorand**, **Laurence Fin-Langer**, **Laurence Mauger-Vielpeau**, **Jean-Christophe Pagnucco** et **Gilles Raoul-Cormeil**



Armelle Gosselin-Gorand, Alba Negri, Jean-Christophe Pagnucco et Laurence Fin-Langer

Publications

Ouvrages

Annick Batteur et **Laurence Mauger-Vielpeau** (dir.), *Droit des personnes, des familles et des majeurs protégés*. 12^e édition, LGDJ, 664p

Présentation de l'éditeur

Depuis plusieurs années, le droit civil des personnes, des familles et des majeurs protégés a connu une transformation radicale. Plusieurs lois générales (ainsi du droit de la filiation), mais aussi parfois ponctuelles et se succédant à des dates rapprochées (par exemple, le divorce, l'autorité parentale), contribuent à une progression remarquable d'un droit qui tente de s'adapter au fur et mesure à l'évolution de la société, tout en procédant à la déjudiciarisation partielle de l'ensemble de la matière.

Ces mutations traduisent un bouleversement profond de la société : uniformisation croissante des formes de vie de couple, place centrale de l'enfant au sein de la famille, accélération du phénomène de vulnérabilité, contractualisation des rapports familiaux...

Delphine Bazin-Beust, *Droit de la consommation*, Gualino, coll. "Mémentos", 316p

Présentation de l'éditeur

Le droit de la consommation est un droit concret d'une utilité quotidienne. En apparence familier, il s'avère pourtant déroutant car dense, mouvant et à la croisée de plusieurs disciplines et d'enjeux tant juridiques qu'économiques.

Accordant des droits supplémentaires aux consommateurs et renforçant les obligations des professionnels, il est convoité par les uns et redouté par les autres.

Cet ouvrage est une présentation claire et accessible des principales règles de droit de la consommation à jour des récentes évolutions législatives et jurisprudentielles.

Cette 12^e édition intègre les dernières réformes intervenues – avec un regard sur le droit pénal de la famille et le droit de la santé publique – relatives à l'état des personnes notamment le nom de famille et l'adoption, les violences intrafamiliales, la bioéthique, la protection de l'enfant, la citoyenneté, le vieillissement, la protection des données.



Amandine Cayol, *Transanimalisme : L'animal augmenté, entre exploitations et protections*, Mare & Martin, coll. "Chaire d'excellence CNRS Normandie pour la Paix", 246p

Présentation de l'éditeur

Nombreuses sont les évolutions biologiques, génétiques, technoscientifiques bouleversant la condition animale. Longtemps, les progrès ont eu exclusivement vocation à soigner et à soulager les animaux. Ce paradigme est révolu

Il est désormais question d'augmentations, de transformations, d'adaptations, de performances artificielles de l'animal pour que celui-ci soit plus rentable et utile pour les besoins humains. Reste à savoir si ces finalités sont légitimes alors qu'il est de plus en plus fait mention à la sensibilité de l'animal, à son bien-être, à son droit à une protection spécifique dans un contexte de développement durable et de risques accrus pour l'écosystème global.

Le défi de la préservation de l'« animalité » est engagé.

La réflexion pluridisciplinaire est indispensable pour dresser les constats de l'impact du transanimalisme actuel et à venir et pour rechercher, collectivement, des modalités de protection tenant compte des évolutions et des limites à ne pas franchir.



Amandine Cayol, *Le transhumanisme à l'ère de la médecine améliorative*, Mare & Martin, coll. "Chaire d'excellence CNRS Normandie pour la Paix", 422p

Présentation de l'éditeur

S'appuyant sur des témoignages de professionnels de santé, cet ouvrage permet de mettre en exergue le glissement de la médecine du thérapeutique vers l'amélioration de l'Homme.

Il a pour objectif d'engager des réflexions pluridisciplinaires et internationales sur les évolutions biologiques et technoscientifiques susceptibles de bouleverser la condition humaine. Il s'agit notamment de déterminer si la médecine améliorative doit être autorisée, limitée ou prohibée, l'enjeu étant de parvenir à préserver l'humanité de l'Homme.



Amandine Cayol (dir.), *Les grandes notions du droit à l'aune du transhumanisme*, Mare & Martin, coll. "Chaire d'excellence CNRS Normandie pour la Paix", 332p

Présentation de l'éditeur

Le présent ouvrage a pour objectif d'anticiper les éventuels glissements vers la recherche d'un dépassement des limites de la condition humaine, dans la lignée des idées transhumanistes. Ces derniers doivent, en effet, être encadrés dès à présent, avant que des systèmes de dérives et de déviations ne se soient mis en place sans avoir été réellement pensés.

Il est nécessaire d'interroger le fondement de nos règles de droit, afin de pouvoir les adapter à une société en profonde évolution.

Cinq notions fondamentales ont été retenues : la personne, la responsabilité, la propriété, les droits fondamentaux et la souveraineté.



Amandine Cayol (dir.), *Les enjeux du développement de la télémédecine*, LEH Edition, coll. "Actes et séminaires", 192p

Présentation de l'éditeur

L'entrée dans «l'ère du numérique» a entraîné une dématérialisation des relations humaines dans tous les domaines, y compris celui de la santé. Consacrée par le législateur dès 2009, la télémédecine est une forme de pratique médicale à distance utilisant les technologies de l'information et de la communication. Présentée depuis plusieurs années par les pouvoirs publics comme une solution pertinente pour répondre aux défis que doit relever le système de santé français (évolution de la démographie médicale, inégalités territoriales d'accès aux soins, augmentation des maladies chroniques, vieillissement de la population, etc.), la télémédecine s'est pourtant peu développée jusqu'à la crise sanitaire liée à la pandémie de Covid-19. Celle-ci a facilité son acceptation sociale par les professionnels de santé et les patients, et la progression de ses usages.

Le projet EDeTeN, financé par la Région Normandie et l'Union européenne dans le cadre du programme opérationnel FEDER/ FSE 2014-2020 et dirigé par Amandine Cayol entre novembre 2020 et novembre 2022, a eu pour objectif de répondre, en étroite collaboration

avec les acteurs du territoire, aux diverses questions liées au processus de transition numérique de la santé en Normandie du fait du développement de la télémédecine. Reposant sur un important travail d'enquêtes de terrain, l'étude a été menée au-delà des aspects juridiques, grâce aux apports d'autres disciplines (aménagement du territoire, sociologie, psychologie, philosophie). Les conclusions, reprises dans cet ouvrage, peuvent sur de nombreux points être généralisées afin de contribuer à une réflexion sur le développement d'une télémédecine efficiente, juste, éthique et responsable au plan national.



Thibault Douville (dir.), *Droit des données à caractère personnel*, LGDJ, coll. "Précis Domat", 684p

Présentation de l'éditeur

Le fonctionnement de notre société repose sur des traitements de données à caractère personnel. Pour cette raison, la maîtrise des règles qui leur sont applicables est devenue indispensable pour tous les juristes, étudiants, universitaires ou professionnels. Cet ouvrage a pour but de mettre en relief les questions fondamentales du droit des données à caractère personnel et d'en proposer quelques clés de compréhension, car c'est un droit original. Fruit d'une mise en balance des droits et libertés des personnes concernées (droits à la protection des données et au respect de la vie privée notamment) et des responsables de traitements (libertés d'entreprendre et d'expression, droit au respect des biens), il a pour finalité de protéger les personnes, qui sont dotées de droits pour contrôler la licéité du traitement de leurs données, et d'assurer la libre circulation de ces dernières dans l'Union européenne. Transversal, il s'applique à toutes les activités administratives, économiques ou sociales et se combine avec les règles propres à ces situations juridiques. Son effectivité repose sur l'obligation pour les responsables de traitements d'adopter des mesures pour s'y conformer et pouvoir le démontrer, tandis que des autorités de contrôle indépendantes, la CNIL en France, sont investies de pouvoirs d'enquête et de sanction.

À jour des dernières évolutions du droit positif (transfert des données vers les États-Unis, coopération entre autorités de contrôle, données de connexion...), cet ouvrage présente les

dispositions prévues par le RGPD, le règlement concernant les traitements de données mis en œuvre par les institutions européennes (2018/1725) et la loi du 6 janvier 1978 révisée (marges d'appréciation laissées par le RGPD ; transposition de la directive 2016/680 en matière de police-justice ; traitements de données en matière de sûretés de l'État et de la défense), éclairées par la jurisprudence (CJUE, Conseil d'État...) et par les décisions et lignes directrices, avis ou recommandations du Comité européen de la protection des données et de la CNIL. Les grands enjeux techniques et politiques nourrissent les développements. La compréhension comme l'application des règles présentées sont facilitées par de nombreuses illustrations.



Laurence Fin-Langer, *Droit social appliqué aux procédures collectives*, Dalloz, coll. Dalloz Action, 706p

Présentation de l'éditeur

Cet ouvrage contient une étude approfondie de l'intersection existant entre le droit social et le droit des entreprises en difficulté.

Est d'abord exposée la place des salariés dans le droit des entreprises en difficulté, tant dans la prévention, que dans les procédures collectives. Puis sont présentées les règles relatives au contrat de travail dans les diverses phases des procédures collectives : période d'observation, plans et liquidation judiciaire. Sont étudiées la continuation, la cession et la rupture du contrat de travail, avec la question essentielle des licenciements économiques. L'ouvrage s'intéresse ensuite aux créances salariales, à leur traitement, leur fixation au passif et à leur garantie de paiement, spécialement celle de la couverture des créances salariales par l'Association de gestion des créances salariales (AGS). Enfin, l'ouvrage expose la question des instances prud'homales, qu'elles soient entamées avant ou après le jugement d'ouverture d'une procédure collective.

La rencontre du droit social et du droit des entreprises fait naître des problèmes complexes. Ceux-ci sont aggravés par l'effervescence législative dans les deux domaines du droit social et du droit des entreprises en difficulté. Complexité et mouvance des deux matières au centre de l'ouvrage rendent d'autant plus utile un outil permettant de rendre accessible et compréhensible le droit social dans son application au droit des entreprises en difficulté. C'est l'ambition de cet ouvrage.

L'ouvrage est original en ce qu'il constitue la première étude pratique et théorique à destination des praticiens du droit social de l'entreprise en difficulté. Il a vocation à répondre aux préoccupations des administrateurs et mandataires judiciaires, des avocats, des magistrats, juges consulaires et conseillers prud'homaux, des cabinets de restructuring, et des personnes ayant vocation à graviter autour des difficultés sociales des entreprises en difficulté.

Les auteurs sont tous docteurs en droit. Le Directeur scientifique, Pierre-Michel Le Corre, Professeur agrégé des Universités, auteur du Dalloz Action Droit et pratique des procédures collectives, est praticien spécialiste du droit des entreprises en difficulté en qualité de formateur et de consultant. Laurence Fin-Langer, Professeur agrégé des Facultés, co-dirige la Lettre d'actualité des procédures collectives, est auteur de nombreux fascicules consacrés au droit social appliqué aux procédures collectives, et commente maintenant depuis 15 ans les décisions intéressant le droit social appliqué aux procédures collectives. Christine Gailhbaud, maître de conférences des universités, exerce comme avocat en droit social et en droit social des entreprises en difficulté. Elle assure la formation continue des mandataires de justice et de leurs collaborateurs dans cette spécialité. Enfin, Léa Vecchioni-Ben Cheik a consacré sa thèse de doctorat aux avancées de l'AGS, Institution au sein de laquelle elle a travaillé pendant sept ans, jusqu'en 2019, à la direction juridique.



Fanny Gabroy, *La protection du travailleur numérique par les droits fondamentaux*, Mare & Martin, coll. "Bibliothèque des thèses", 886p

Présentation de l'éditeur

S'ils sont porteurs de formidables progrès au sein des relations professionnelles, les outils numériques sont également sources de risques pour les travailleurs numériques, qu'ils soient salariés ou indépendants : contrôle numérique, gestion algorithmique, communication virtuelle, dépendance à un donneur d'ordre...

Actant les limites du droit positif, la thèse invite à concevoir la protection du travailleur numérique par les droits fondamentaux. L'étude envisage la mise en oeuvre des droits fondamentaux des travailleurs numériques salariés et indépendants, tant par l'insertion de modifications ponctuelles

dans le Code du travail que par l'enrichissement du Code de commerce d'un régime juridique protégeant le travailleur numérique indépendant.



Sylvain Jacopin (dir.), *Le code de la justice pénale du mineur : quel bilan ?*, Dalloz, coll. "Thèmes & commentaires", 206p

Présentation de l'éditeur

Adopté le 16 février 2021 par les parlementaires lors de la ratification législative de l'ordonnance du 11 septembre 2019, le code de la justice pénale des mineurs est entré en vigueur le 31 septembre 2021.

À cette occasion, les premiers travaux scientifiques avaient pour ambition de proposer un décryptage analytique du contenu de la codification afin de faciliter l'intégration des nouvelles normes juridiques, aussi bien du point de vue substantiel que processuel. (S. Jacopin (dir.), *Un Code de la justice pénale des mineurs, quelle(s) spécificité(s) ?*, Dalloz, coll. « Thème & commentaires », 2021).

Seule l'étude de la mise en oeuvre des dispositions nouvellement instituées, dépendantes de leur application pratique mais aussi des évolutions législatives, permettra d'en mesurer la véritable portée.

Lors de la ratification législative, il a été inscrit par ailleurs dans le texte de loi que le gouvernement devait remettre en septembre 2023 un rapport présentant le bilan de l'application de la réforme de la justice pénale des mineurs. Une « mission d'information sur

l'évaluation de la mise en oeuvre du code de la justice pénale des mineurs », composée des députés M. Jean Terlier et Mme Cécile Untermaier (rapporteurs), a déjà dressé un premier rapport déposé à l'Assemblée nationale, en date du 23 mars 2023.

Pour toutes ces raisons, et dans le prolongement des premiers travaux, il était donc nécessaire de publier un second volume, avec pour nouvelle ambition d'opérer un bilan à « mi-parcours » afin de mettre en perspective, d'une part, l'implication des évolutions majeures apportées par les dispositions nouvelles, et, d'autre part, leur application pratique et judiciaire.



Christophe Lajoie, *Droit des marchés publics*, Gualino, coll. "Mémentos", 360p

Présentation de l'éditeur

Une présentation de l'ensemble des obligations qui pèsent sur les collectivités publiques lors de la passation de marchés publics

Le Droit des marchés publics a fait l'objet d'une profonde réforme en 2015 qui a modernisé le cadre de la commande publique en le mettant ainsi en cohérence avec le droit communautaire de la commande publique qui a lui-même évolué. La loi Asap, du 7 décembre 2020 a poursuivi ce mouvement en prolongeant notamment les délais lors des procédures de candidature, d'exécution des contrats par avenant et en mettant en place des démarches administratives simplifiées... Ces mesures ont pour effet d'adapter le droit de la commande publique pour permettre à ses acteurs, en cas de crise, de pouvoir poursuivre les procédures de passation et l'exécution de leurs contrats.

Cette réforme entraîne également une renumérotation de certains articles du code de la commande publique. Depuis, le législateur a poursuivi ce mouvement avec notamment le décret du 28 décembre 2022 (entrée en vigueur le 1er janvier 2023) qui organise les marchés publics passés par l'État avec une PME, prolonge la dispense de publicité et accélère le mouvement vers plus de dématérialisation.



Christophe Lajoie, *Droit administratifs des biens*, Ellipses, 234p

Présentation de l'éditeur

Il existe en droit français une théorie générale des biens des personnes publiques, tout comme il en existe une pour les biens des personnes privées. Si l'étude de la seconde relève du droit civil, l'étude de la première incombe au droit administratif et, plus particulièrement, à une de ses composantes habituellement dénommée droit administratif des biens ou encore droit administratif spécial.

Ce droit s'intéresse aux règles applicables aux moyens matériels des personnes publiques pour réaliser leurs missions. Pour ce faire, elles ont besoin d'un patrimoine divisé en domaine public et en domaine privé. Mais ces biens pour répondre aux besoins de l'administration doivent souvent, quand ils sont immobiliers, faire l'objet de travaux qui, du fait de leur but d'intérêt général, appellent des règles, elles-mêmes particulières, constituant le régime des travaux publics.

Ces travaux, pour être effectués, obligent parfois à vaincre les oppositions des propriétaires d'immeubles sur lesquels ils doivent être réalisés : c'est la question des règles relatives à l'expropriation.



Thierry Lamulle, *Fiscalité des particuliers et des entreprises*, Gualino, coll. "Mémentos", 264p

Présentation de l'éditeur

La fiscalité désigne l'ensemble des règles, lois et mesures qui régissent le domaine fiscal d'un pays, elle joue un rôle déterminant dans le fonctionnement économique d'un pays, d'autant plus de nos jours après les crises sanitaires, économiques qui ont bouleversé les équilibres économiques, mais aussi dans la vie de ses résidents. En effet, la fiscalité régit aussi bien la vie des entreprises que celles des particuliers. Cet ouvrage, conforme au cours de fiscalité dispensé, étudiera successivement l'impôt, la taxe, la redevance, les prélèvements sociaux en abordant : les grands principes de la fiscalité légalité, annualité, nécessité, égalité ; les quatre types de fiscalité en France : la fiscalité d'Etat, la fiscalité locale, les prélèvements sociaux et le bouclier fiscal.

Thierry Lamulle, *Exercices corrigés de fiscalité des particuliers et des entreprises*, Gualino, coll. "Mémentos", 268p

Présentation de l'éditeur

Cet ouvrage vous met en situation d'appliquer les principes et les mécanismes fondamentaux appris dans votre cours puis de vérifier leur bonne application. Vous pourrez ainsi vous entraîner sur des sujets : qui couvrent les différents types d'exercices proposés en TD ou le jour de l'examen ; qui traitent les thèmes du programme ; dont les corrigés constituent, outre la vérification de l'exactitude de votre travail, d'excellents exemples pour s'entraîner à répondre aux sujets de la manière attendue par les jurys.



Cette nouvelle édition 2023 est une présentation claire et accessible des règles fiscales françaises entièrement mises à jour. Cet ouvrage peut être utilement complété par l'ouvrage de Exercices corrigés du même auteur dans la même collection.

Tous les sujets et leurs corrigés sont construits à l'aide des règles fiscales françaises à jour pour l'année universitaire 2023-2024... l'ouvrage pour être prêt le jour J !



Stéphane Leclerc, *Droit de l'Union européenne*, Gualino, coll. "Mémentos", 244p

Présentation de l'éditeur

Une présentation exhaustive des institutions de l'Union européenne.

Cet ouvrage développe successivement, en 11 chapitres, de façon synthétique et structurée :

- l'histoire de la construction de l'Union européenne : la naissance des Communautés européennes ; la dynamique de l'intégration
- les moyens de l'Union européenne : les moyens juridiques ; les moyens humains et matériels
- la structure institutionnelle de l'Union européenne : le Conseil européen ; le Conseil ; la Commission européenne ; le Parlement européen ; la Cour de justice de l'Union européenne ; la Cour des comptes ; les institutions, organes et organismes complémentaires.

En fin d'ouvrage, le lecteur trouvera un récapitulatif des grandes dates de l'intégration européenne ainsi que des conseils bibliographiques.



Véronique Legrand, *Entreprise individuelle 2023-2024*, Delmas, coll. "Encyclopédie Delmas pour la vie des affaires", 618p

Présentation de l'éditeur

Source de création d'emplois et véritable phénomène de société, l'entrepreneuriat est devenu une forme d'organisation indépendante du travail incontournable et omniprésente.

Animées par la volonté affichée de favoriser la création d'entreprises, les interventions du législateur sont allées de pair avec l'intérêt croissant suscité par l'entrepreneuriat. De nouveaux statuts ont ainsi été créés - auto-entrepreneurs, EIRL, etc. -, parfois réformés ou abandonnés, créant un enchevêtrement de règles et de dispositifs difficiles à démêler. Avec la loi du 14 février 2022, le législateur a tenté de restaurer l'unité du statut d'entrepreneur individuel afin de répondre plus efficacement aux exigences de sécurité juridique et de protection du patrimoine personnel des indépendants. Mais dans ce flot législatif et réglementaire, il faut garder à l'esprit que

l'entreprise individuelle n'est pas nécessairement l'apanage des personnes physiques. Il peut aussi s'agir d'une société avec un seul pilote aux commandes.

Cet ouvrage est destiné à tous les entrepreneurs et leurs conseils désirant s'orienter dans le maquis juridique encadrant leur activité, avec aussi l'objectif de guider dans le choix d'un statut ceux qui ambitionnent de créer et développer leur activité.



Jean-Manuel Larralde (dir.), *Les ressources de la privation de liberté*, Mare & Martin, coll. "Collection de l'Institut des sciences juridique et philosophique de la Sorbonne", 208p

Présentation de l'éditeur

Comment penser les ressources dans les lieux de privation de liberté ? Les personnes privées de liberté vivent autant de ressources matérielles, même dans des lieux de dénuement, que de ressources humaines qu'incarnent notamment les personnels, les familles, les associations, les aumôniers ou encore les avocats. À un niveau plus institutionnel, pour encadrer cette situation particulière, la privation de liberté suppose des ressources juridiques, politiques et sociales.

Aussi les contributions réunies dans cet ouvrage interrogent-elles les ressources propres à l'institution autant que celles venues de l'extérieur : qu'en est-il des usages du droit et quels moyens sont requis pour couvrir les besoins des personnes privées de liberté ?

En quoi les représentations, les modes d'expression ou les spécificités de certaines situations demandent-elles à mobiliser des ressources particulières ?



Stéphane Leclerc, *Droit de l'Union européenne*, Gualino, coll. "Mémentos", 244p

Présentation de l'éditeur

Pour connaître le Droit de l'Union européenne applicable en 2023.

Le Droit de l'Union européenne constitue un ordre juridique propre, intégré au système juridique des États membres dont les sujets sont non seulement les États membres eux-mêmes mais également leurs ressortissants. Le droit de l'Union européenne est d'autant plus une réalité pour chacun d'entre nous qu'aujourd'hui le trinôme Commission, Conseil et Parlement européen génère davantage de normes dans l'ordre juridique français que les pouvoirs publics français.

Le présent ouvrage a pour objet de présenter l'ordre juridique et le système contentieux de l'Union européenne. Cette nouvelle édition 2023 constitue une synthèse claire, structurée et accessible pour connaître et comprendre le Droit de l'Union européenne.



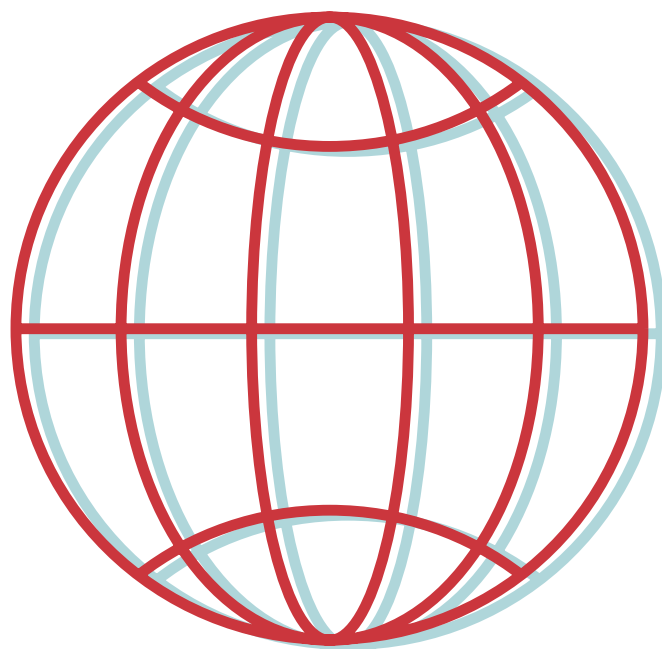
Béatrice Majza, *Les institutions administratives en cartes mentales*, Ellipses, 416p

Présentation de l'éditeur

Ce manuel de cours permet de (re)découvrir le cours d'institutions administratives grâce à une approche visuelle de la matière. 77 cartes mentales illustrent ainsi des notions juridiques parfois complexes à appréhender afin d'en faciliter la compréhension.



PARTIE III. PROJETS DE RECHERCHE



Laboratoire Partenaire International – “La séparation des pouvoirs en temps de crise” (2024-2026)

Contrat de recherche soutenu par l’**Université de Caen Normandie – 2024-2026**

Financement : **15 000 euros**

Durée : **2 ans**

Responsable scientifique du projet pour l’Université de Caen Normandie : **Eleonora Bottini**

En collaboration avec l’Université de Milan (responsable scientifique : Antonia Baraggia)



UNIVERSITÀ
DEGLI STUDI
DI MILANO

Le projet vise à analyser dans quelle mesure les institutions gouvernementales ont élargi les limites de leurs pouvoirs dans le contexte de la crise pandémique et quelles sont les possibilités d’empêcher un élargissement indésirable de leurs pouvoirs pour mettre en place des politiques qui ne sont pratiquement pas contrôlées par les assemblées parlementaires et les autorités juridictionnelles. À cet égard, le premier volet du projet consistera à évaluer si les outils parlementaires existants pour tenir les gouvernements politiquement responsables devant les assemblées représentatives offrent une protection adéquate pour réduire la tendance naturelle des institutions exécutives à étendre le périmètre de leurs pouvoirs, en particulier dans le cadre de formes de gouvernement qui fonctionnent selon une compréhension moins rigide du principe de séparation des pouvoirs (cf. la relation de confiance entre les gouvernements en place et l’assemblée élue).

En ce qui concerne le profil de la responsabilité

pénale ministérielle, l’objectif est d’identifier si les pouvoirs d’enquête et d’investigation accordés aux organes juridictionnels chargés de statuer sur les comportements ministériels empiètent dans une certaine mesure sur le domaine réservé de la discrétion gouvernementale quant aux moyens utilisés pour la poursuite d’intérêts d’importance nationale.

Responsabilité(s) des gouvernants face à la crise sanitaire. Étude franco-italienne des tensions entre responsabilité juridique et politique

Contrat de recherche national et européen soutenu par l'**Institut des études et de la recherche sur le droit et la justice (IERDJ)**

Financement : **35 175 euros**

Durée : **2 ans**

Responsable scientifique du projet pour l'Université de Caen Normandie : **Eleonora Bottini**

En collaboration avec l'Université de Milan (responsable scientifique : Antonia Baraggia)



UNIVERSITÀ
DEGLI STUDI
DI MILANO

La crise sanitaire provoquée par la pandémie de Covid-19 a soulevé avec particulière acuité la question de la responsabilité des décideurs publics. Parmi les nombreuses instances décisionnelles, les gouvernants ont été tout particulièrement mis en cause, à travers notamment des plaintes pénales déposées devant les instances compétentes. En France et en Italie, ce phénomène a remis à l'ordre du jour un débat constitutionnel fondamental, celui de la distinction entre différents types de responsabilité des membres du gouvernement.

Ce projet de recherche a été prolongé jusqu'au mois de décembre 2024.

Les 29 et 30 novembre 2023, les membres du projet de l'équipe italienne ont rejoint l'équipe française à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne pour le second séminaire du projet "Responsabilité(s) des gouvernants face à la crise sanitaire. Étude franco-italienne des tensions entre responsabilité juridique et politique". Lors de ce séminaire, les membres du projet ont présenté une première ébauche de leur travail écrit, sur lequel ils ont travaillé en binôme franco-italien. Le projet vise une publication d'un numéro spécial de revue en France et à l'étranger ainsi qu'un colloque de restitution qui aura lieu à Milan en décembre 2024.



Équipe de recherche franco-italienne lors du séminaire organisé sur Paris fin novembre 2023

Programme Balaton 2024 – Groupe de recherche en droit constitutionnel comparé franco-hongrois – « Comparative law in constitutional adjudication in France and Hungary »

Contrat de recherche national et européen soutenu par **Campus France**, dans le cadre des **Partenariats Hubert Curien (PHC) – 2023-2024**

Financement : **3 350 euros** pour l'équipe française

Durée : **2 ans**

Responsable scientifique du projet pour l'Université de Caen Normandie : **Eleonora Bottini**

En collaboration avec l'Eötvös Loránd University (responsable scientifique : Eszter Bodnár, Associate Professor in Constitutional Law)



Le programme de bourses Hubert Curien-Balaton a été créé en 1993 à l'initiative des ministères hongrois et français de l'Éducation nationale et du ministère français des Affaires étrangères pour mettre en œuvre des projets bilatéraux franco-hongrois dans le domaine des sciences sociales.

Le groupe de recherche, composé de professeurs et de doctorants français et hongrois, étudie quels facteurs influencent le Conseil constitutionnel français et la Cour constitutionnelle hongroise lorsqu'ils utilisent la constitution, la législation ou les décisions de justice d'autres États pour renforcer leurs

arguments. L'objectif du projet est d'aider les juges à utiliser le droit comparé et d'accroître la légitimité de leurs décisions.

Dans le cadre du projet, deux séminaires de recherche ont eu lieu, à Caen (15 et 16 novembre 2023) et à Budapest (21 et 22 mai 2024), et en format hybride, et les résultats seront présentés dans un panel de conférence et dans un rapport publié à l'automne 2024 et distribué aux deux cours constitutionnelles concernées par la recherche.



*Visite de l'équipe hongroise à Caen
Krisztina Szokol, Antonin Vergnes, Eleonora Bottini, Eszter Bodnár,
Fruzsina Gárdos-Orosz, Zoltán Szenté*



*Visite de l'équipe française à Budapest
Eszter Bodnár, Antonin Vergnes, Eleonora Bottini, Krisztina
Szokol, Rebeka Kiss, Guillaume Tusseau, Fruzsina Gárdos-Orosz*

COMP-LAW (Capacity building in comparative and EU Law in HEIs of Mongolia)

Contrat de recherche national et européen soutenu par **le programme Erasmus +** de la Commission européenne

Financement : **40 000 euros** pour l'équipe de Caen

Durée : **3 ans**

Responsable scientifique du projet pour l'Université de Caen Normandie : **Eleonora Bottini**

En collaboration avec l'Université de Milan et les universités National University of Mongolia et Shihihutug University – 2023-2026



Informations sur ce projet de recherche : <https://www.unimi.it/it/internazionale/la-statale-nel-mondo/accordi-internazionali/building-capacity-comparative-and-eu-law-heis-mongolia-comp-law>

Le projet COMP-LAW (Capacity building in comparative and EU Law in HEIs of Mongolia) vise à transformer l'enseignement supérieur en Mongolie à travers plusieurs objectifs stratégiques. Premièrement, le projet se concentre sur le développement et l'établissement de nouveaux cours dans les domaines du droit public comparé, du droit de l'Union européenne et du droit international dans les établissements d'enseignement supérieur mongols. Cette initiative cherche à enrichir le curriculum existant et à offrir des perspectives juridiques plus globales aux étudiants mongols.

Ensuite, COMP-LAW aspire à soutenir la modernisation, l'accessibilité et l'internationalisation de l'enseignement supérieur en Mongolie. En relevant les défis actuels du système éducatif mongol, le projet vise à rendre l'éducation supérieure plus compétitive et alignée avec les standards internationaux.

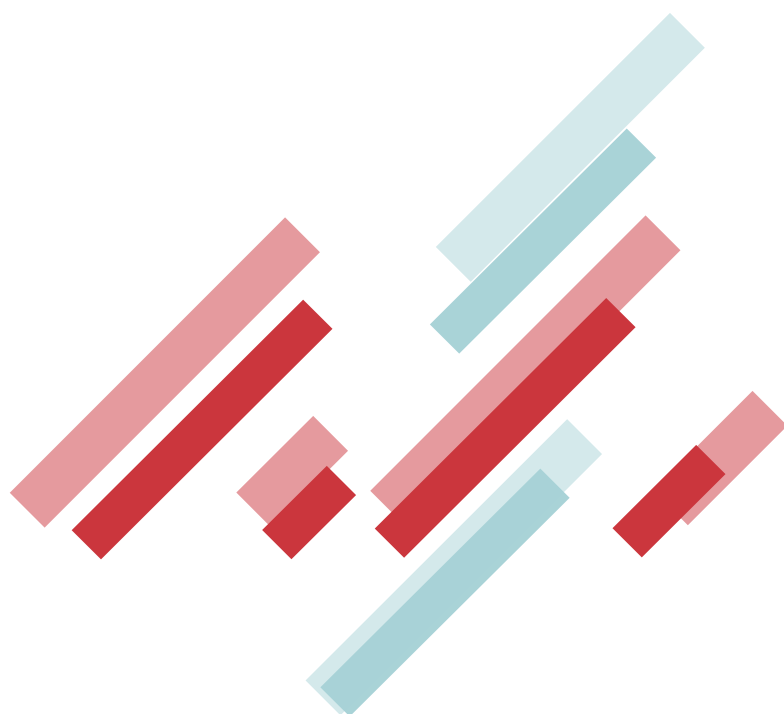
L'amélioration des compétences et des aptitudes dans les établissements d'enseignement supérieur est un autre objectif clé, atteignable par le développement de nouveaux cours innovants et l'application des meilleures méthodologies pédagogiques disponibles.

Enfin, le projet entend renforcer la coopération entre les établissements d'enseignement supérieur des États membres de l'Union européenne et ceux de la Mongolie. Cette collaboration vise à promouvoir le concept de développement durable au niveau académique, tout en facilitant les échanges académiques et culturels entre les deux régions. Eleonora Bottini, de l'Université de Caen Normandie, assume la responsabilité scientifique du projet, assurant une coordination efficace et le succès des objectifs fixés.



Lors de la visite de l'équipe européenne à Oulan Bator, Eleonora Bottini est intervenue lors de la conférence : "Mongolia From Comparative Perspective and Current Challenges Of the Constitutional Democracy" qui a eu lieu le 21 septembre 2023

PARTIE IV. VIE DE L'ICREJ



L'année universitaire 2023-2024 a été marquée par l'organisation des Journées Objectifs/ Moyens (JOM) des unités de recherche. L'ICREJ, ainsi que les autres laboratoires ont transmis un dossier avec différents indicateurs relatifs à leur structuration, à leur rayonnement, à leurs activités de recherche (publications, contrats de recherche, projets internationaux et européens...), à la formation doctorale et à leur budget.

Soutenance d'HDR

1^{er} septembre 2023

Karim Salhi

Composition du jury

- Madame Lucie Mayer, Professeure, Université Paris-Panthéon Assas
- Monsieur Nicolas Cayrol, Professeur, Université de Tours
- Monsieur Pierre Cagnoli, Professeur, Université Côte d'Azur
- Madame Véronique Mikalef-Toudic, Maître de conférences HDR, Université de Caen Normandie
- Monsieur Thierry Le Bars, Professeur des universités, Université Caen Normandie

Résumé des travaux

Le 1^{er} septembre 2023, Karim Salhi a été habilité à diriger des recherches par un jury composé des professeurs Lucie Mayer (Université Paris-Panthéon-Assas), Nicolas Cayrol (Université de Tours), Pierre Cagnoli (Université Côte d'Azur), Thierry Le Bars (Université de Caen Normandie) et de Madame Véronique Mikalef-Toudic, maître de conférences HDR (Université de Caen Normandie).

Maître de conférences de droit privé à Caen depuis 2005 et membre de l'Institut caennais de recherche juridique (ICREJ), son activité scientifique porte d'abord sur le droit judiciaire privé. Après une thèse consacrée à la théorie générale des voies de recours, récompensée par le prix 2004 de l'Ordre des avocats au Conseil d'état et à la Cour de cassation et par le prix 2004 de l'école doctorale Droit Normandie, Karim Salhi a poursuivi ses activités de recherches en la matière par des articles, des notes de jurisprudence et des conférences scientifiques consacrés : aux modes amiables de résolution des différends, aux moyens de défense, aux effets des décisions de justice, à la charge des dépens, à la dissimulation en procédure civile, ou encore aux règles procédurales particulières en matières prud'homale, familiale et d'état des personnes. Il est aussi coauteur, aux côtés du Doyen Thierry Le Bars, du Précis Domat de droit judiciaire privé du Doyen Jacques Héron (depuis la 7^{ème} édition de l'ouvrage).

Les travaux de Karim Salhi portent également sur le traitement de l'insolvabilité. Il s'est ainsi intéressé à l'ordonnancement des procédures d'apurement du passif du code de la consommation et du code de commerce, à leur régime propre et aux techniques qu'elles mettent en œuvre. Il a aussi ponctuellement étudié les interactions du droit du surendettement des particuliers et du droit des procédures collectives avec le droit judiciaire privé ou encore le droit des obligations. A ce titre, il contribue régulièrement et depuis près de vingt ans à la revue bimensuelle Lettre d'actualité des procédures collectives civiles et commerciales des éditions LexisNexis.

Enfin, Karim Salhi a publié diverses contributions en droit des biens, droit des majeurs protégés et droit de la responsabilité civile.

Soutenance de thèse

La protection internationale des droits fondamentaux des enfants victimes du recrutement forcé dans le conflit armé en Colombie

15 décembre 2023

Karen Salazar Dussan

Directeur de thèse

- Monsieur Jean-Manuel Larralde, Professeur, Université Caen Normandie

Composition du jury

- Madame Anne Millet-Devalle, Professeur, Université Nice Sophia Antipolis, Rapporteur
- Madame Marie Rota, Maître de conférences HDR, Université de Lorraine, Rapporteur
- Monsieur Felipe Calderón Valencia, Université de Medellin, Membre du jury
- Monsieur Serge Slama, Professeur, Université Grenoble Alpes, Membre du jury

Résumé de la thèse

Le recrutement, la conscription ou l'enrôlement des enfants dans des groupes armés continue à être une problématique de très grande importance aujourd'hui. La Colombie est l'un des pays où le conflit est encore d'actualité, et se constitue dans un cas assez emblématique ou du moins illustratif, entourant plusieurs questions autour de la protection des droits fondamentaux des enfants victimes du conflit armé, s'appuyant sur la discussion de l'efficacité d'un cadre normatif international consistant, apte à assurer protection et assistance à l'enfant en proie à des hostilités.

Le droit international prévoit un ensemble de normes et de mécanismes juridiques applicables à la protection de l'enfant, qu'il soit victime directe ou indirecte des conflits. Cependant, l'examen de ces instruments montre qu'ils se caractérisent souvent par la généralité de leurs dispositions qui ne sont pas toujours adaptées à la prise en compte de la spécificité de l'enfant et l'évolution des conflits. De plus, ils soulèvent parfois des questions d'applicabilité liées, principalement, à l'adoption pour la part des États et leur compromis à établir un cadre juridique approprié aux enfants. La persistance des diverses violations fait prendre conscience des insuffisances normatives et impose une redéfinition de l'objectif d'une protection adéquat pour les enfants.

Dans ce contexte, l'implication de la Cour Internationale de Justice et les condamnations prononcées par la Cour pénale internationale pour crimes de guerre consistant au recrutement et à l'utilisation d'enfants soldats ouvrent le chemin pour finir avec le manque de justice envers la protection des enfants victimes dans les conflits ; malgré que certains systèmes régionaux de protections des droits de l'Homme comme l'inter-américain, démontrent une certaine relativité et établissent la nécessité d'insister sur la responsabilité première qui incombe aux États dans la protections des enfants.

L'Accord de Paix entre le gouvernement colombien et la guérilla des FARC-EP en 2016 a permis de renforcer les mécanismes de la justice transitionnelle mis en œuvre pour une protection renforcée des droits fondamentaux des enfants victimes du conflit à partir des programmes et d'actions de rétablissement de leurs droits dont l'efficacité est aussi mise en question.



Karen Salazar Dussan et son jury de thèse au terme de sa soutenance

ICREJ hors les murs

Enseignants-chercheurs invités

Carlos Ruiz Miguel



Professeur des Universités de droit constitutionnel depuis 2001 à l'Université de Saint-Jacques de Compostelle, en Espagne, Carlos Ruiz Miguel est intervenu à l'université de Caen Normandie en février 2024.

Il est l'auteur d'onze monographies et co-auteur de trois autres ouvrages, ainsi que contributeur

dans cinquante ouvrages collectifs et auteur de plus de quatre-vingt-dix articles parus dans des revues scientifiques de plusieurs pays, sur des sujets de droit public et relations internationales. Il est également traducteur en l'espagnol de plusieurs ouvrages parus en anglais, français, allemand et italien.

Il est intervenu cette année rencontrer les étudiants du Master 2 Droit des libertés pour un séminaire de recherche relatif au recours de amparo, mécanisme espagnol (et sud-américain) permettant la protection des droits de l'homme. Cet approfondissement permet de mettre en exergue, par un jeu de miroir, les forces et les faiblesses du mécanisme français de QPC.

Christoph Weber

Professeur à l'Université de Würzburg, en Allemagne, Christoph Weber, spécialiste de droit du travail et a été invité en mars 2024 à l'université de Caen Normandie.

Il intervient depuis de nombreuses années rencontrer les étudiants du Master 2 Droit des libertés pour un séminaire de recherche autour de la protection des droits sociaux des travailleurs et des relations collectives du travail, dans une approche comparatiste franco-allemande.

Sa venue est également l'occasion de préparer les séminaires franco-allemands qui se dérouleront à Würzburg fin mai 2024 pour lesquels l'ICREJ a apporté un soutien financier de 2000 euros.



Christoph Weber et les étudiants du Master 2 Droit des libertés 2023 – 2024

Lorna A. Turnbull

Professeure et ancienne doyenne de la faculté de droit de l'université du Manitoba, Lorna A. Turnbull enseigne dans les domaines du droit et de la politique de l'impôt sur le revenu, des enfants, des jeunes et des familles, et des droits de l'homme. Ses recherches portent sur la manière dont les cadres juridiques (obligations constitutionnelles et internationales du Canada) soutiennent ou entravent le travail et les relations liés à la prise en charge des personnes dépendantes.

Elle est titulaire de plusieurs subventions (du CRSH, des IRSC, de PRA, de la province du Manitoba, de Justice Canada) qui soutiennent des projets portant sur les principales décisions judiciaires concernant le travail des mères et l'égalité, le chevauchement entre les enfants dans le système de protection de l'enfance et le système de justice pénale pour les jeunes, la violence domestique et les soutiens économiques pour les soignants. L'inégalité économique des femmes et des enfants, en particulier dans les communautés indigènes, est au cœur de son travail.



Elle est l'auteur de *Double Jeopardy : Motherwork and the Law* (2001) et co-rédactrice de *Mothering and Welfare : Depriving, Surviving, Thriving* (2020). Elle a également écrit une multitude d'articles, de chapitres de livres et d'articles d'opinion pour les médias locaux et nationaux.

Lorna A. Turnbull s'est rendue à l'université de Caen Normandie dans le cadre de la semaine de spécialité de l'école d'été du Module Jean Monnet, organisée du 17 au 21 juin 2024.

Membres invités à l'étranger



Catherine-Amélie Chassin avec les participants du séminaire

Thibault Douville est intervenu à l'Université de Lausanne le 8 février 2024, à l'occasion de la 6^e rencontre sur *La science et le droit dans le numérique*, pour présenter une conférence intitulée *Les sanctions en cas de manquements*.



Profs. Anne-Christine Fornage, Grégoire Loiseau, Emmanuel Netter et Thibault Douville lors de la partie intitulée « De la Compliance à la conformité dans le numérique »

Catherine-Amélie Chassin a également participé à un événement académique important, le *Séminaire de recherche sur le Derecho internacional de las migraciones*, organisé par l'Université de Buenos Aires et le Centre Franco-Argentin (CRA).

Ce séminaire intensif de 12 heures s'est tenu du 26 octobre au 3 novembre 2023.

Thibault Douville a également participé à la conférence *Dispute Resolution on Social Media Platforms* organisée par le LexTech Institute, le 31 mai 2024. Cet événement visait à explorer les mécanismes de résolution des litiges sur les plateformes de médias sociaux.



Thibault Douville lors de son intervention « Contestation of internal moderation decisions under the Digital Services Act (DSA) »

Armelle Gosselin-Gorand a participé à Bruxelles, aux Entretiens européens sur la thématique "*Droit européen de la famille*", le 26 avril 2024. Le droit européen de la famille est un droit évolutif, qui, malgré les divergences au niveau national, définit des règles communes afin que les citoyens européens vivant dans différents États membres ou ayant déménagé d'un État membre à un autre ne soient pas gênés dans l'exercice de leurs droits.



Armelle Gosselin-Gorand lors de son intervention à Bruxelles aux côtés de Marie Vautravers, magistrat et secrétaire du Réseau judiciaire européen en matière civile et commerciale

Aurélie Tardieu a participé à plusieurs événements académiques internationaux en 2023 et 2024. Elle a présenté ses recherches lors du Séminaire des encadrants sur « *l'encadrement lors d'un concours de plaidoiries* » et lors de la *Conférence internationale du Programme régional de formation des grands lacs en droit international humanitaire et droits humains*, tous deux tenus à Kigali, Rwanda, respectivement les 9 et 10 octobre 2023.

Eleonora Bottini a été invitée pour le semestre de printemps 2024 à University of Connecticut School of Law, dans le cadre de sa nomination en tant que Martin-Flynn Global Law Professor.

Pendant ce semestre d'échange, elle a eu l'opportunité de tenir un séminaire sur le droit international des droits de l'homme devant les étudiants de Uconn, ainsi que de participer à de nombreux événements comme le colloque "Climate Activism and the Law" qui a eu lieu le 24 avril 2024.



Cérémonie de remise des diplômes à UCONN Law School

Son sujet portait sur l'interaction entre le droit international de l'environnement et le droit international des droits de l'homme dans la protection des droits de l'homme pendant les conflits armés. En outre, elle a présidé une table ronde sur les guerres hybrides, le jus in bello et les droits humains lors du *Colloque sur l'application des règles du jus contra bellum, du jus in bello et des droits humains aux guerres hybrides* à l'ULB, Bruxelles, le 6 mai 2024.

Pendant son séjour aux États-Unis, Eleonora Bottini a donné plusieurs conférences dans d'autres écoles de droit sur ses travaux de recherche en cours, comme Cardozo Law School, Indiana University et University of Maryland. Elle a également assisté à une remise des diplômes.



Campus de UCONN Law School

Eleonora Bottini et **Dominique Custos** ont participé à des panels lors de la conférence annuelle de l'International Society of Public Law (ICON-S) organisée à Madrid du 8 au 10 juillet 2024.



Eleonora Bottini avec les autres participants au panel sur "Disappointing Courts and Judicial (In)activism: Comparative Critical Perspectives" de gauche à droite : David Kosar, Aleksandra Dziegielewska, Margaux Bouaziz, Eleonora Bottini.



Interventions dans les médias et auprès des institutions

4 avril 2023

Mise en ligne de l'intervention de **Jean-Manuel Larralde** sur France Bleu Cotentin sur la réforme des retraites devant le Conseil constitutionnel.

9 et 10 juin 2023

Eleonora Bottini a été citée par la Commission européenne pour la démocratie par le droit, concernant un avis intérimaire sur l'article 49.3 de la Constitution française et la pratique établie permettant au gouvernement de forcer l'adoption d'un projet de loi sans vote à l'Assemblée nationale, sauf si celle-ci adopte une motion de censure. Cet avis a été adopté par la Commission de Venise lors de sa 135^{ème} session plénière.

13 juin 2023

Animation par **Thomas Besse** d'un webinaire sur les infractions de cyberviolences et leur cadre juridique en droit pénal, dans le cadre du Programme national de formation sur la prévention des violences en milieu scolaire.

28 septembre 2023

Discussion de **Sylvain Jacopin** sur le harcèlement scolaire en France lors d'un entretien avec Julien Azoulai, journaliste chez BRFM radio Bruxelles.



Octobre 2023

Entretien d'**Amandine Cayol**, avec Emilie Gaillard, sur le transhumanisme dans le Magazine Chut.



21 octobre 2023

Mise en ligne de l'interview de **Mathias Couturier** par arte.tv sur l'évolution de la législation concernant les viols.



17 novembre 2023

Présentation par **Thomas Besse** d'un bilan sur l'application de l'article 10 de la Convention EDH au-delà du droit de la presse lors du Forum Légipresse à Paris, en collaboration avec l'Association des avocats praticiens en droit de la presse.

23 novembre 2023

Participation de **Maria Castillo** à la table ronde *Discriminations et LGBT phobies* organisée par l'Institut international des droits de l'homme et de la Paix sur la thématique « Quelle contribution pour l'Union à la lutte contre les discriminations visant la communauté LGBT+ ? »

6 décembre 2023

Amandine Cayol a abordé les téléconsultations dans les gares pour le journal Économie Matin.

13 décembre 2023

Discussions d'**Amandine Cayol** sur Radio Phénix pour traiter de la justice et du corps humain.



14 décembre 2023

Intervention d'**Amandine Cayol** sur Radio Nostalgie pour parler des téléconsultations dans les gares.

3 janvier 2024

Dans Charlie Hebdo, **Amandine Cayol** a abordé l'indemnisation des victimes de terrorisme.

14 février 2024

Participation de **Thomas Besse** à une table ronde sur la liberté d'expression et les médias, organisée par l'ARCOM et l'Académie de Normandie.



22 février 2024

Entretien d'**Amandine Cayol** sur le transhumanisme appliqué aux animaux dans un entretien pour Usbek & Rica. Elle donna également son avis sur le squat des logements en France pour le Journal de l'Agence.

13 mars 2024

Éclaircissement de la notion de génocide et sa définition juridique par **Maria Castillo** lors de l'émission *La Méridienne* de Radio Phénix.



14 mars 2024

Mise en ligne de l'interview d'**Aurore Catherine** par le magazine Sciences et avenir dans le cadre du Symposium « Intelligence artificielle et santé mentale », des 29 et 30 janvier 2024. Cette entrevue a donné lieu à un article et une vidéo disponibles sur le site du magazine français de vulgarisation scientifique.



20 mars 2024

Discussion du statut juridique des animaux du 14^e siècle à aujourd'hui d'**Amandine Cayol**, avec **Sophie Poirey**, pour l'émission *La Méridienne* de Radio Phénix.



3 mai 2024

Amandine Cayol est revenue dans un article paru sur le site Les surligneurs, sur l'usage de la GPA à l'étranger par Christophe Beaugrand-Gerin, père d'enfants issus de cette pratique.

31 mai 2024

Théo Scherer a participé au colloque "*Guerre et Paix, juger pour reconstruire*", organisé par la cour d'appel et l'université en collaboration avec le Mémorial de Caen. Il est intervenu pour présenter l'histoire de la justice pénale internationale depuis la Seconde Guerre mondiale. Mme le Pr. Mauger-Vielpeau a également pris la parole sur la restitution des biens spoliés pendant la guerre.



3 juillet 2024

Lors de la conférence « *La responsabilité à l'heure du transhumanisme* », organisée par Décideurs juridiques dans le cadre de l'évènement SAFE à Paris le 2 juillet 2024, **Amandine Cayol** a abordé les enjeux juridiques soulevés par le transhumanisme. Elle y a présenté des concepts permettant de mieux comprendre les rapports légaux liés aux robots, intelligences artificielles et humains augmentés.

Module Jean Monnet - Mémoire et avenir de l'Union européenne

Du 1^{er} octobre 2022 au 30 septembre 2025

Projet soutenu par l'**Union européenne**
 Porteur du projet : **Armelle Gosselin-Gorand**
 Durée : **3 ans**
 Financement : **30 000 €**



Le Module Jean Monnet – Mémoire et avenir de l'Union européenne (MAUE) s'est poursuivi pour une seconde année au sein de la Faculté de droit de l'université de Caen Normandie.

Pour rappel, l'UFR de Droit, AES et Administration publique a été retenue par la Commission européenne pour développer un module Jean Monnet (programme Erasmus+) : le module Mémoire et Avenir de l'Union européenne (MAUE) alliant enseignement, recherche et vulgarisation.

Le module MAUE a pour objectif d'appréhender la construction européenne (mémoire) et ses enjeux (avenir) au travers d'un programme pluridisciplinaire (droit, histoire du droit...), participatif et inscrit dans une démarche pédagogique totalement innovante.

À destination des étudiants de l'université de Caen Normandie aux profils variés, des étudiants internationaux des universités partenaires (niveau B1 en français minimum recommandé) et du grand public, ce programme est modulable et propose de suivre un parcours complet, un **visio** parcours ou un parcours d'été.

Le Module ponctue cette nouvelle édition par une **école d'été**, rassemblant des étudiants et professeurs de divers horizons pour explorer les défis juridiques et historiques de l'Union européenne. 13 étudiants français, espagnols, arméniens et américains ainsi qu'une professeure canadienne ont exploré divers thèmes autour de l'Union européenne. Du processus de construction de l'Union européenne à la notion de communauté de droit, en passant par le marché intérieur, les participants ont réfléchi aux défis juridiques de l'établissement d'un espace judiciaire européen tout en menant des recherches en droit de la famille. Des visites pédagogiques ont ponctué cette semaine de spécialité, notamment celle du Mémorial de Caen, incontournable après la célébration du 80^e anniversaire du Débarquement en Normandie. La semaine s'est conclue par une visite du Musée des Beaux-Arts de Caen sur le thème "Unie dans la diversité de la peinture", illustrant l'influence de l'art italien sur des artistes de nationalités diverses. Ces sorties ont enrichi leur réflexion sur l'Union européenne comme instrument de paix. Les participants assidus ont reçu leurs Open Badges, enrichissant ainsi leur CV.

Communication autour du Module Jean Monnet

**Spectacle de jazz avec
le groupe *Inswingtief*
22 septembre 2023**



**Conférence
« Les défis à venir de
l'Union européenne »**

28 septembre 2023
par **Stéphanie Yon-Courtin**,
députée européenne
et **Bernard Guetta**,
journaliste, spécialiste des
relations internationales
et député européen depuis 2019

*Bernard Guetta et Stéphanie Yon-Courtin accompagnés
d'étudiants, d'Armelle Gosselin-Gorand et Stéphane Leclerc*

**Nuit du Droit sur la
thématique « Mémoire et
avenir du Droit à l'IVG »
4 octobre 2023**



*Les étudiants du collège d'excellence de la faculté de droit
lors de la Nuit du droit, le 4 octobre 2023*



**Exposition
« La Normandie, une histoire
européenne »**

du 1^{er} février au 23 février 2024

*Stéphane Leclerc, Sandra Orus, Florent Petit,
Stéphanie Yon-Courtin et Armelle Gosselin-Gorand*



Conférence « Les Normands, peuple d'Europe (XI^e – XXI^e siècle) »

16 février 2024

par **Sophie Poirey**, maître de conférences en histoire du droit et des institutions à la Faculté de Droit et membre associée de l'ICREJ

Conférence « Retour sur la représentation de la Région Normandie à Bruxelles »

8 mars 2024

par **Manon Quero**, Chargée de mission Représentation de la Région Normandie à Bruxelles et **Julie Miclot**, Directrice Affaires européennes et Relations Internationales, Région Normandie



Conférence « La curiosité d'un illustre "européen", parcours croisé entre littérature, peinture et photographie »

30 mai 2024

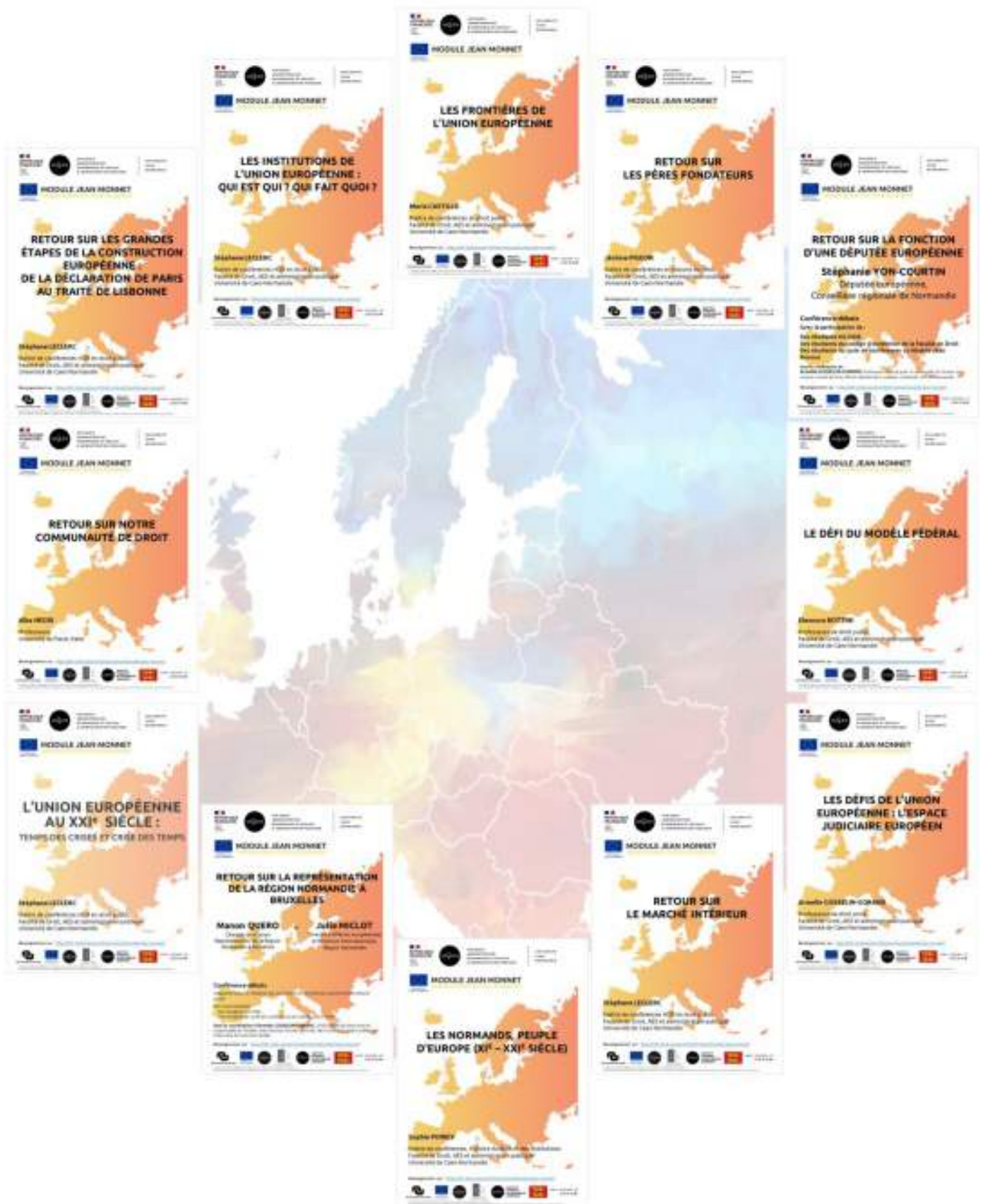
par **Annick Polin**, Professeure agrégée de Lettres Classiques et certifiée d'Histoire des Arts

Seconde édition de l'école d'été du 10 au 21 juin 2024



Les participants de l'école d'été lors de visites culturelles, au Mémorial de Caen et Musée des Beaux-Arts de Caen

Cycle de visio-conférences



Clinique Juridique de Normandie

Directrices : **Amandine Cayol** et **Maria Castillo**

Dans le cadre de ses activités, l'ICREJ a reconduit, à l'université de Caen, une Clinique juridique. Cette approche innovante en France et complémentaire de l'enseignement traditionnel permet d'enrichir l'offre éducative en droit et apporte aux étudiants une expérience des activités juridiques.

En associant chercheurs, étudiants et praticiens, la Clinique juridique de Normandie souhaite également mettre en avant et valoriser l'apport qualitatif de la pratique professionnelle à la recherche scientifique, ainsi qu'une nouvelle forme de réflexion pouvant concerner tous les domaines du droit. Ainsi, comme forme d'analyse micro-juridique, l'approfondissement de chaque cas, de chaque projet, permet d'extraire la théorie de la pratique.

Inspirée du modèle des Law Clinic états-uniennes, cette structure a une triple vocation pédagogique, scientifique et sociale. Agissant dans le but d'offrir une expérience pratique du droit, les activités de la Clinique Juridique de Normandie peuvent être appréhendées au regard des deux objectifs suivants :

- Assurer une « formation intégrée » des étudiants,
- Associer chercheurs et praticiens à la compréhension du droit, De la relation tripartite entre enseignants-chercheurs, praticiens et étudiants naît une valeur ajoutée pour la recherche et l'enseignement du droit.

La Clinique juridique de Normandie apporte aux chercheurs, aux étudiants et aux praticiens une meilleure compréhension du droit et de ses mécanismes, contribuant ainsi à leur assurer une meilleure efficacité. Par les analyses qu'elle sera amenée à effectuer, la Clinique juridique de Normandie pourra devenir une force de proposition et d'action tant au niveau local qu'au niveau national ou international.

Actions possibles de la Clinique juridique de Normandie

L'interdisciplinarité de la Clinique juridique de Normandie permet d'entrevoir une palette d'actions riches et diversifiées :

- appui aux associations et/ou ONG
- participation à une activité de plaidoyer législatif
- activité de Legal-checkink
- médiation scientifique en collaboration avec le Défenseur des droits
- aide à la rédaction de plaintes devant des juridictions et autres instances nationales et internationales de résolution des conflits
- amici curiae devant les mécanismes nationaux et internationaux de protection (dont mémoires auprès du Conseil constitutionnel français)
- expertise juridique auprès d'organisations étatiques et interétatiques...

Projet en cours

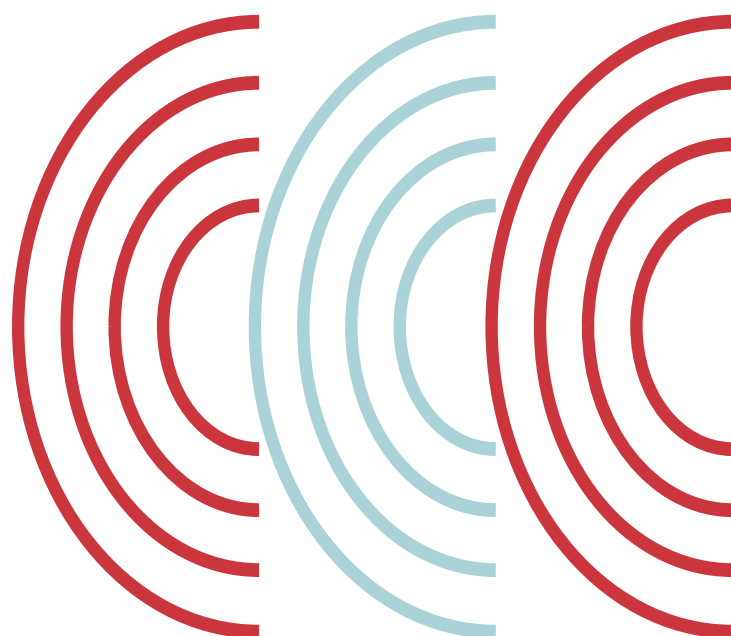
LES SURLIGNEURS

La Clinique juridique de Normandie a notamment travaillé, à partir du mois de janvier 2024, sur une activité de Legal-Checking en partenariat avec le site grand public "Les Surligneurs". Les productions des étudiants et des doctorants du laboratoire balayaient différentes thématiques :

- *Robert Ménard, suspicion de mariage blanc et OQTF : une opposition illicite ? par Adeline Lehot, master droit du numérique*
- *L'Alabama exécute un homme par inhalation d'azote : la communauté internationale dénonce un "acte de torture" par Chloé Fisson et Fanny Geiger, master droit des libertés*
- *Selon Gérald Darmanin, c'est la loi Immigration qui a permis d'expulser rapidement l'imam Mahjoubi par Baptiste Leclère, master droit des libertés*
- *Inondations: Bruno Le Maire promet qu'"aucun habitant ne paiera deux fois la franchise" par Sarah Porcher, doctorante en droit privé*
- *Vu sur YouTube : "En France, si quelqu'un part en vacances et que tu décides d'aller dans son logement et de changer la serrure, on n'a pas le droit de te foutre dehors" par Fanny Geiger, master droit des libertés*
- *Suppression de l'attestation verte d'assurance sur les pare-brise : changement de mode de contrôle par Yoann Pierrefixe, master droit des assurances*
- *Vincent Bolloré sur l'IVG : "Il y a la liberté des gens à disposer d'eux-mêmes et la liberté des enfants à vivre", par Léonie Fafin, master justice, procès et procédures et Loane Faucon, master droit du numérique*

<https://www.lessurligneurs.eu/>

PARTIE V. SUPPORTS DE COMMUNICATION



Site web

Ouvert le 24 juin 2022 et hébergé par l'université de Caen Normandie, notre **site web** constitue un élément central dans la visibilité de la recherche en droit du laboratoire, présentant les projets et activités scientifiques des membres, enseignants-chercheurs et doctorants.

<https://icrej.unicaen.fr/>

Réseaux sociaux



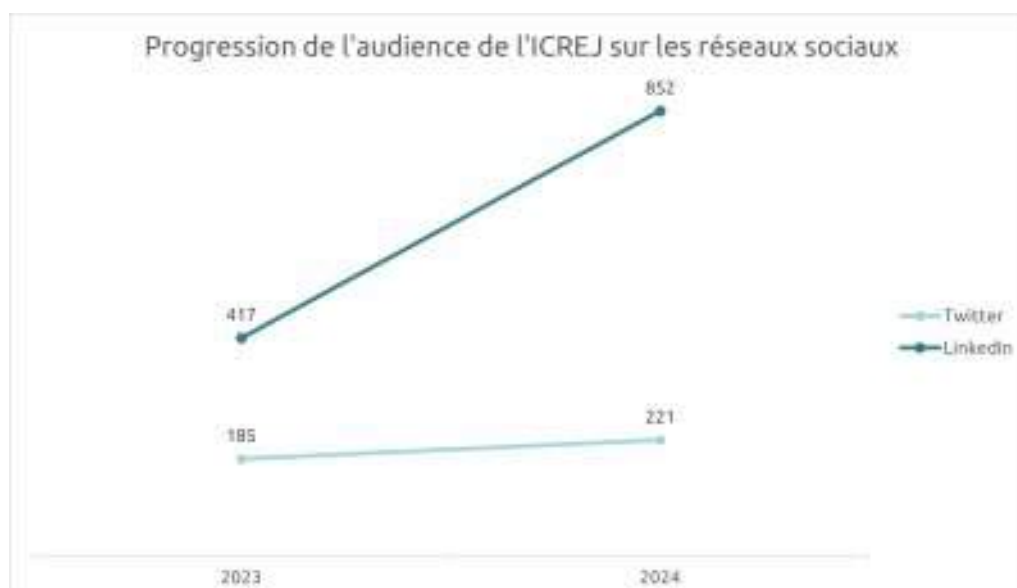
LinkedIn

Créé en septembre 2022, le compte **LinkedIn** de l'ICREJ compte **852** abonnés.



Twitter / X

Créé en mars 2022, le compte **Twitter** de l'ICREJ est suivi par **221** abonnés.



Les Cahiers de la recherche sur les droits fondamentaux

Les Cahiers de la recherche sur les droits fondamentaux sont édités par les Presses universitaires de Caen publient depuis 2002, avec un numéro par an. La revue organise chaque livraison autour d'une thématique principale relative aux droits humains et à leur évolution, dans le souci de rester en prise avec l'actualité. Elle propose également des chroniques de jurisprudence.

Les Cahiers sont dirigés par Jean-Manuel Larralde, professeur de droit public à l'université de Caen Normandie.

Tous les numéros de la revue à partir du n°2 sont disponibles sur [OpenEditions.org](https://journals.openedition.org/crdf)

Le dernier numéro des Cahiers, n°21 « **Numérique et ordre public** », rédigé sous la direction d'Alexandra Korsakoff et Jean-Manuel Larralde, est consacré à l'étude des liens sensibles existant entre le développement des nouvelles technologies du numérique et la protection de l'ordre public. Déployé dans de nombreux secteurs, le numérique est fort de nombreuses potentialités, mais également porteur de risques évidents pour les libertés publiques et les droits humains. Les Cahiers présentent tout à la fois certaines de ces nouvelles techniques, mais aussi la nécessité de nouvelles réglementations et de redéfinitions de plusieurs concepts juridiques.



Le prochain numéro s'intitulera « **De la loi pénitentiaire au code pénitentiaire** ». En effet, l'adoption d'un Code pénitentiaire (2022) constitue un nouveau levier pour l'évolution des droits et libertés fondamentaux en prison, ouvrant celle-ci à de nouvelles réalités et renouvelant certaines questions essentielles. Mais cet outil, à disposition tant des personnes détenues que des personnels, montre déjà des limites et il ne résoudra pas la question cruciale des conditions indignes de détention. Sa mise en œuvre dépendra en outre des acteurs de terrain pour renforcer la prison comme « lieu de droit ».

Le numéro 21 est disponible sur : <https://journals.openedition.org/crdf/8744>

Actualité des procédures collectives civiles et commerciales

La revue **Actualité des procédures collectives**, créée par les professeurs Corinne Regnaut-Moutier et Jocelyne Vallansan est publiée depuis 25 ans par le groupe Lexisnexis.

Composée de 20 numéros par an, elle propose à ses lecteurs un accès à l'actualité jurisprudentielle et législative dans le domaine du droit des entreprises en difficulté et du surendettement des particuliers ainsi qu'un regard critique sur celle-ci.

Elle est actuellement dirigée et rédigée par Laurence Fin-Langer (Professeure à l'Université de Caen Normandie, membre de l'ICREJ), Florent Petit (Professeur à l'Université de Caen Normandie, doyen de la faculté de Droit, membre de l'ICREJ), Bertille Ghandour, (Maître de conférences à Lille, membre associée de l'ICREJ) et Karl Lafaurie (Professeur à l'Université de Limoges, membre associé de l'ICREJ) ; Madame Marie-France Bonneau étant sa rédactrice en chef au sein de Lexisnexis.

Chaque numéro comprend deux commentaires rédigés par les directeurs de la revue, un autre par un membre de l'ICREJ, et le dernier par un enseignant-chercheur ou par un professionnel du droit extérieur à notre centre de recherche, ainsi que des résumés synthétiques des décisions les plus récentes.

Référence incontournable pour les universitaires et les praticiens, l'Actualité des procédures collectives fait partie des revues spécialisées dans le domaine du droit de la défaillance économique

Les numéros de la revue sont à retrouver sur [Lexiskiosque.fr](https://www.lexisnexis.fr)



Illustration de l'édition n°13, parue le 5 juillet 2024

L'ESSENTIEL Droit de la famille et des personnes

"L'ESSENTIEL" est une formule éditoriale totalement inédite. Chaque mensuel de cette nouvelle collection, présenté sous la forme d'un document de 8 pages, propose pour une matière donnée une sélection des textes et décisions les plus marquants, accompagnés de commentaires pratiques d'universitaires et de professionnels reconnus. Ainsi, même sans être spécialiste dans un domaine, vous accédez facilement et instantanément à l'essentiel à savoir.

L'ESSENTIEL Droit de la famille et des personnes couvre l'actualité majeure dans les domaines suivants : aliments, adoption, divorce, tutelle, procédure civile, fiscalité, mariage, action sociale, régimes matrimoniaux, libéralités, autorité parentale, discriminations, éducation, droit de la personnalité, filiation, logement, successions, droit international privé, majeurs protégés, incapables, incapacité et droit pénal.

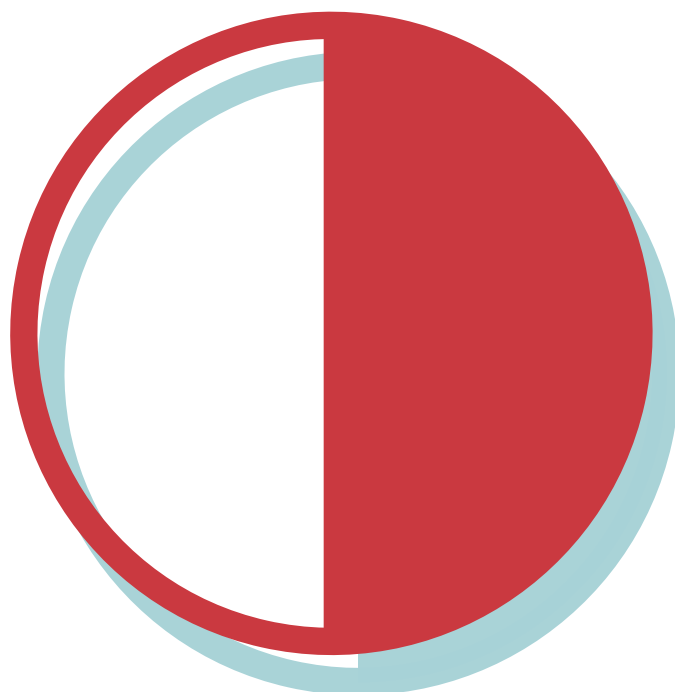
Le directeur scientifique de cette collection est Annick Batteur, professeure émérite à l'université de Caen Normandie. Le comité scientifique est composé de Jean Manuel Larralde, professeur de droit public à l'université de Caen Normandie, Nathalie Peterka, professeure à l'université Paris Est-Créteil Val-de-Marne, et Annick Batteur.

Les numéros de la revue sont à retrouver sur Labase-lextenso.fr



Illustration de l'édition n°7, parue le 1^{er} juillet 2024

PARTIE VI. MOYENS DE L'ICREJ



L'ICREJ tient à soutenir ses membres dans leur participation à des événements scientifiques de haut niveau à travers lesquels l'institut rayonne en France et à l'étranger.

Grâce à ce soutien, plusieurs doctorants et membres ont pu participer à des colloques, conférences et réunions scientifiques entre septembre 2023 et juillet 2024, pour un montant total de **7 280,93 €**. Cette somme se divise en 2 599,87 € pour l'année 2023 et 4 681,06 € pour l'année 2024.

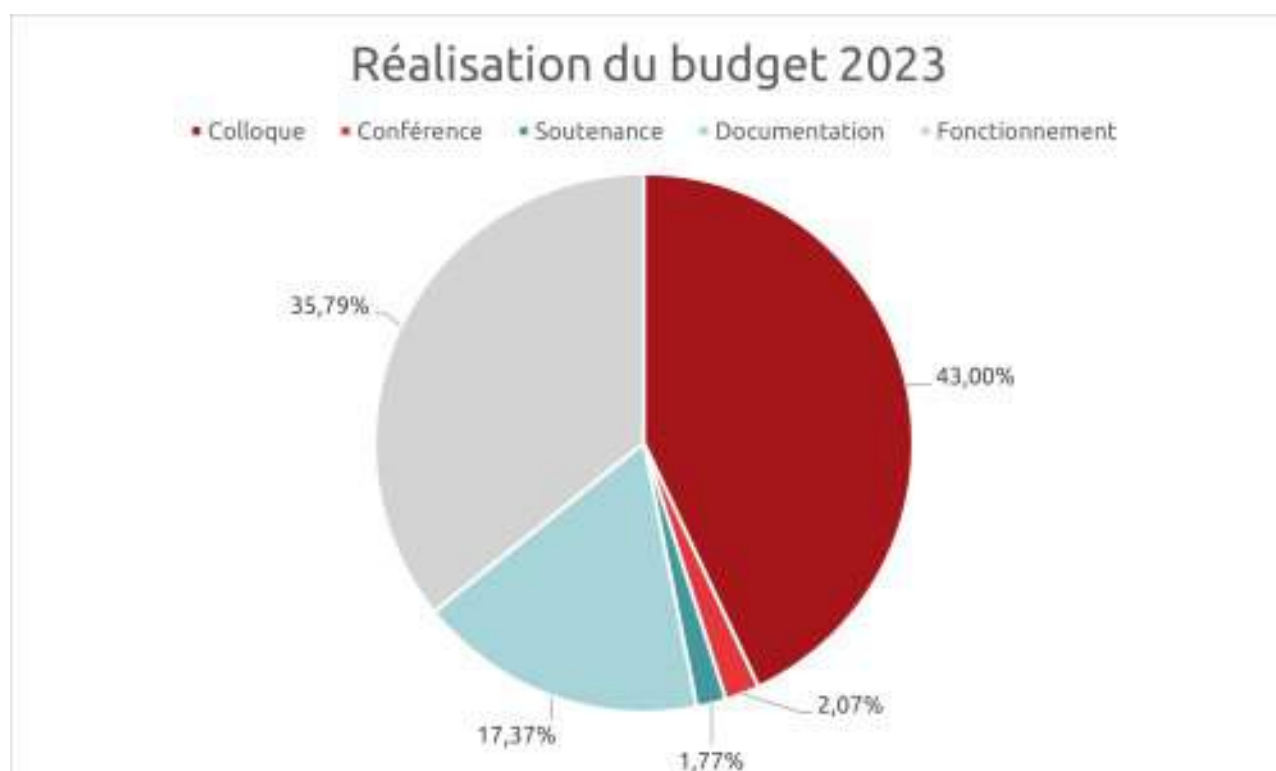
En 2023, les financements ont servi à la participation des membres à des événements tels que le colloque international sur le principe de subsidiarité (Paris), des assises universitaires sur le droit et la cybersécurité (Nancy), des colloques sur le droit administratif de la détention et sur la protection de l'environnement (Paris).

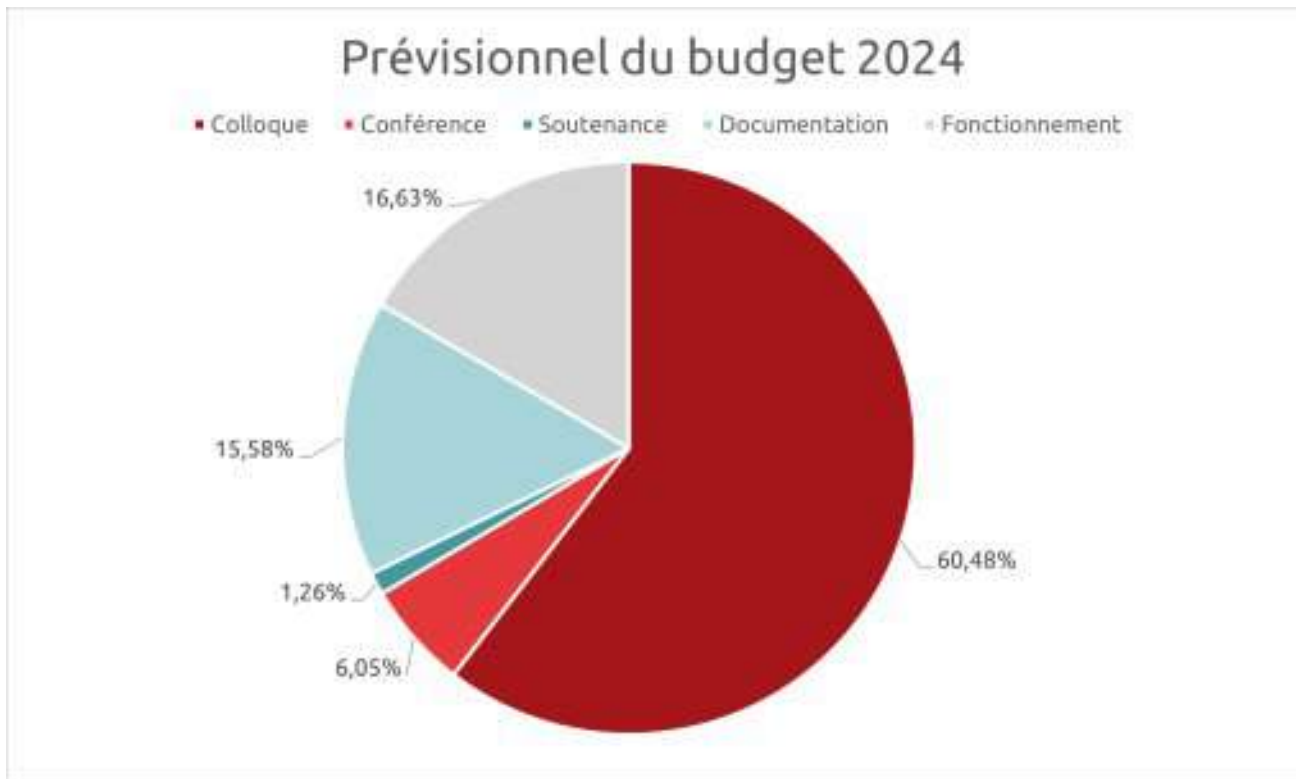
Des membres du laboratoire ont également assisté à des conférences internationales, comme le Congrès de l'American Association of Comparative Law (Miami).

En 2024, les activités soutenues comprenaient des conférences sur le risque cyber (Le Mans), des journées d'étude sur l'histoire du droit des assurances (Le Mans), des colloques sur les droits de la nature (Paris), l'administration du privilège et l'intelligence artificielle dans le domaine de la santé et du système judiciaire (Montevideo, Uruguay). Certains membres ont également participé à des réunions préparatoires avec le centre d'études juridiques et économiques du numérique, ainsi qu'à la conférence annuelle de l'International Society of Public Law (ICON-S) organisée à Madrid du 8 au 10 juillet 2024.

Dotation 2023

La dotation 2023 de l'ICREJ était de **90 442 €** et a été utilisée de manière optimale. Cette dotation a permis l'organisation de nombreux événements scientifiques, renforçant ainsi l'engagement dans la diffusion des connaissances juridiques. De plus, des abonnements à des revues spécialisées, telles que Stradalex, ont été souscrits, enrichissant ainsi les ressources documentaires. Cette subvention a également contribué à la participation active à la vie du laboratoire, soutenant diverses activités et initiatives essentielles à la mission de recherche et de développement académique.





Partenariats

L'ICREJ a conclu des partenariats avec des sociétés savantes sur l'année 2023/2024 :

Société française pour la philosophie et la théorie juridiques et politiques



Association Française d'Études Européennes



Association Henri Capitant des amis de la culture juridique française



Société de législation comparée





Directeurs de publication : **Eleonora Bottini**, Professeure, Codirectrice de l'ICREJ et **Thibault Douville**, Professeur, Codirecteur de l'ICREJ

Graphiste et maquettiste : **Pénélope Cochennec**, Responsable administrative de l'ICREJ

Crédits photographiques : Institut caennais de recherche juridique

Rapport annuel (septembre 2023 - août 2024)

Document gratuit, en open access : **CC-BY-NC-ND**

Disponible sur : <https://icrej.unicaen.fr/vie-du-laboratoire>

Langue de publication : français

Institut caennais de recherche juridique (ICREJ - UR 967)

Adresse postale : Université de Caen Normandie - UFR de Droit, Administration Économique et Sociale et Administration Publique - ICREJ

Esplanade de la paix CS 14032 | 14032 Caen Cedex 5

Courriel : droit.recherche@unicaen.fr | Téléphone : 02.31.56.51.84

Mise en ligne : 1^{er} octobre 2024 - 2^{ème} numéro